

# 2021

# 2022

RAPPORT GÉNÉRAL

<b>1   LE FONCTIONNEMENT DE L'UNSS</b>	P. 3
<b>2   FONCTIONNEMENT DES SERVICES DÉCONCENTRÉS</b>	P. 8
<b>3   FONCTIONNEMENT DES ASSOCIATIONS SPORTIVES (AS)</b>	P. 10
<b>4   OUTILS COMPLÉMENTAIRES DE L'UNSS</b>	P. 14
<b>5   ANIMATIONS SPORTIVES</b>	P. 16
<b>6   PRATIQUES ÉVÈNEMENTIELLES INSTITUTIONNELLES</b>	P. 27
<b>7   L'ISF GYMNASIADE NORMANDIE 2022</b>	P. 30
<b>8   THÉMATIQUES TRANSVERSALES</b>	P. 34
<b>9   RAPPORT DE GESTION</b>	P. 47

## ÉDITO DU DIRECTEUR NATIONAL DE L'UNSS

L'année 2021-2022 de l'UNSS est l'année qui aura permis la reprise des rencontres sportives permettant ainsi à plus d'un million de jeunes collégiens et lycéens de s'exprimer sur un terrain sportif tout en renforçant le lien social.



Avec la pandémie liée à l'épidémie de la Covid 19, l'UNSS n'a cessé de se réinventer pour rendre accessible un maximum de pratiques innovantes. Le professionnalisme, l'énergie et la passion de chacun des collaborateurs de l'UNSS dans tous les services ont permis d'accompagner ce développement sportif pour faire vivre un sport scolaire riche, varié et original.

L'impact territorial et l'engagement de tous permet de participer à l'éducation à la citoyenneté d'un maximum de jeunes, conformément aux statuts de l'UNSS mais également aux décisions de l'Assemblée générale.

Nos programmes éducatifs tels que "Vers une génération responsable", mettant en lumière l'identité forte de l'UNSS, à savoir la formation de tous les élèves "jeunes officiels" sont particulièrement mis en avant dans la pratique quotidienne de tous les sports et disciplines. C'est un marqueur unique et une véritable force de la fédération. Il s'agit de notre responsabilité pour les générations futures, nous pouvons tous ensemble être très fiers de ce programme unique.

C'est en s'appuyant sur l'héritage d'un savoir-faire sportif que notre nouvelle équipe peut proposer des efforts de structuration fédérale ainsi que des actions investies pour rendre notre sport scolaire encore plus écoresponsable, pour garantir l'inclusion de tous les élèves et notamment ceux en situation de handicap, et bien d'autres actions et projets.

Cette année 2021-2022 restera par ailleurs historique : la France et l'UNSS ont organisé en mai 2022 le plus grand événement de sport scolaire de l'histoire avec la Gymnasiade Normandie 2022. C'était un engagement pris en 2017, il a été réalisé. Dans le contexte sanitaire et sécuritaire mondial avec l'État, les collectivités territoriales, le mouvement sportif et l'engagement des services UNSS, des enseignants d'EPS et des bénévoles, la réussite et succès de cet événement regroupant la famille mondiale du sport scolaire et la jeunesse du monde entier apparaît comme un des plus beaux symboles du dynamisme de notre fédération. Il s'agit bien là de la construction en acte d'une partie de l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, avec l'organisation de ces "jeux avant les Jeux".

L'UNSS poursuit constamment l'une de ses missions de service public en défendant l'ensemble des valeurs de "École de la République", grâce aux équipes d'enseignants d'EPS qui animent les 9 096 associations sportives. L'UNSS n'a jamais été une fédération aussi incontournable, sportive, éducative et à la hauteur des ambitions de notre pays. Nous pouvons être fiers de prendre toute notre place dans la construction de la Nation Sportive que nous souhaitons tous.

**Olivier Girault,**  
Directeur national de l'UNSS

# LE FONCTIONNEMENT DE L'UNSS

<b>1.1 &gt; STATUTS ET MISSIONS</b> Cadres réglementaire et statutaire Missions de l'UNSS	<b>p. 3</b>
<b>1.2 &gt; OUTIL DE PILOTAGE : LE PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT SCOLAIRE (PNDSS)</b>	<b>p. 4</b>
<b>1.3 &gt; PARTENAIRES INSTITUTIONNELS</b> L'Agence nationale du sport Les collectivités territoriales Le mouvement sportif fédéral Les relations inter-degré	<b>p. 5</b>

## LE FONCTIONNEMENT DE L'UNSS

### 1.1 > Statuts et missions

#### Cadres réglementaire et statutaire

L'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), fédération sportive de l'Éducation nationale pour les collèges et les lycées, présente par son statut de type associatif et sa mission de service public une bivalence qui fait toute son originalité et sa force au sein de l'école et du mouvement sportif tant français qu'international : cela lui permet de combiner souplesse et efficacité du système associatif avec notamment les moyens humains et financiers de l'État.

Les membres de l'UNSS sont les associations sportives (AS) créées obligatoirement dans chaque établissement du second degré de l'enseignement public et dans les établissements de l'enseignement privé sous contrat qui le souhaitent. Ce ne sont pas moins de 9096 AS qui composent l'UNSS. Les activités sportives développées dans le cadre des AS sont animées par les professeurs d'éducation physique et sportive, dans le cadre du forfait de 3 heures comprises dans le service.

#### Missions de l'UNSS

Les statuts de l'UNSS indiquent que son objet est d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives, composantes de l'éducation physique et sportive et l'apprentissage de la vie associative par les élèves qui ont adhéré aux associations sportives des établissements du second degré.

Elle a donc une double responsabilité, celle d'organiser la rencontre sportive et de promouvoir la vie associative dans les établissements scolaires en cohérence avec les objectifs éducatifs déclinés par la circulaire et les notes de service relatives au sport scolaire.

L'UNSS éduque ainsi les jeunes par le sport et le sport contribue à l'éducation et à l'engagement des adultes de demain.

L'UNSS est placée sous la tutelle du ministre chargé de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Le ministre chargé des Sports participe toutefois à la définition de la mise en œuvre de leurs objectifs. L'UNSS entretient également des relations étroites avec d'autres ministères et leurs représentations locales, ainsi qu'avec de nombreuses fédérations sportives.

# #AIRE

**A** **Accessibilité**  
Pour un sport scolaire ambitieux, démocratisé, durable et accessible à tous les publics, sur tous les territoires, ouvert sur le monde.

**I** **Innovation**  
Pour un sport scolaire innovant, répondant aux besoins et attentes des licenciés, qui promeut sa différence par l'ouverture et la créativité.

**R** **Responsabilité**  
Pour un sport scolaire éthique, solidaire, démocratique et responsable, pour favoriser l'engagement, le vivre ensemble et les projets collectifs.

**E** **É**  
Pour un sport scolaire en lien étroit avec l'Éducation nationale, qui peut inscrire le sport scolaire comme un outil au service de la mise en œuvre des priorités ministérielles et peut être décliné à loisir pour montrer la force de son action (enseignement, EPS, échanges, espaces, équité, égalité, équilibre, éco responsabilité, etc.).

## 1.2. Outil de pilotage : le plan national de développement du sport scolaire (PNDSS)

Construit avec l'ensemble des acteurs du sport scolaire et voté à l'unanimité en Assemblée générale, le Plan National de Développement du Sport Scolaire 2020-2024 (PNDSS) constitue la feuille de route stratégique du développement de l'UNSS.

Il s'inscrit en continuité du plan 2016-2020 tout en poursuivant la progression à l'horizon 2030.

Les objectifs tels qu'ils sont déclinés doivent permettre de maintenir et développer sur l'ensemble du territoire une offre sportive et artistique différenciée, adaptée aux différents publics et à leurs attentes.

Les quatre axes de développement (accessibilité, innovation, responsabilité et éducation) sont la colonne vertébrale de l'UNSS. La déclinaison du PNDSS en plans académiques (PADSS) et départementaux (PDDSS) permet une mise en œuvre dans chaque territoire, en fonction du contexte local.

## 1.3. Partenaires institutionnels



### L'Agence nationale du sport

Pour la deuxième année de gouvernance du sport par l'Agence nationale du sport (ANS), les services locaux de l'UNSS ainsi que les associations sportives scolaires affiliées à l'UNSS sont éligibles à une subvention de l'ANS.

Cela permet d'accompagner efficacement la réalisation du projet sportif fédéral (PSF) de l'UNSS, et surtout sa déclinaison au bénéfice de tous les territoires.

Par ailleurs, les projets sportifs territoriaux (PST), permettent aux délégués territoriaux de l'ANS d'accompagner au plan local les services régionaux et départementaux UNSS, et les AS sur plusieurs thématiques. Pour ce niveau territorial (PST), chaque grande région organise sa campagne et détermine son calendrier de mise en œuvre.

Pour 2021, l'enveloppe déléguée par l'Agence à l'UNSS a été de 1 495 500 €, à laquelle s'ajoutaient des crédits gérés par les services déconcentrés de l'État d'aide à l'emploi et à l'apprentissage et de soutien au dispositif "J'apprends à nager".

**Cette enveloppe commune aux associations sportives et aux services se décline de la façon suivante :**

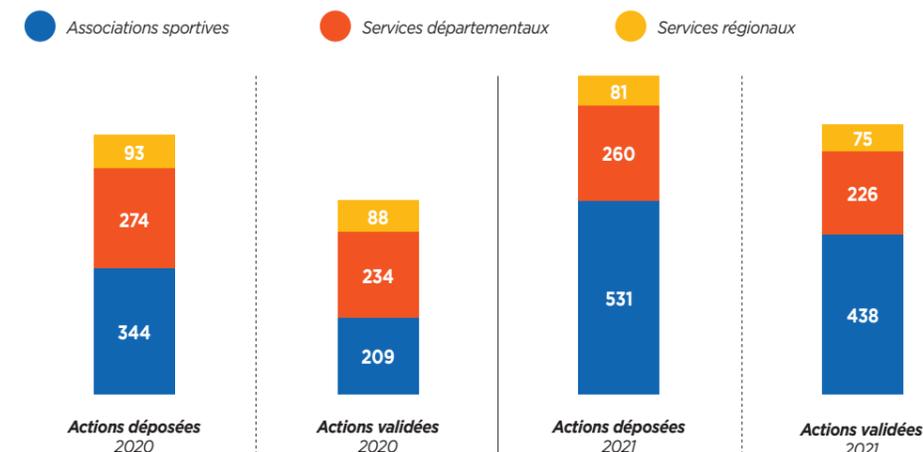
- Enveloppe de base de 1 234 450 € dont 206 523 € sanctuarisés pour les Outre-mer ;
- Enveloppe complémentaire de 261 050 € notamment liée au plan de relance de l'État après la pandémie ;

**L'enveloppe Outre-mer est prédéfinie par l'ANS et se décline comme suit :**

- Guadeloupe : 15 500 € ;
- Martinique : 31 800 € ;
- Guyane : 9 000 € ;
- La Réunion : 96 300 € ;
- Mayotte : 53 923 €.

Pour cette année 2021, 37% du total de la subvention est fléchée vers les AS. L'UNSS se rapproche de l'objectif fixé par l'ANS de 50 % à l'horizon 2024.

## COMPARATIF CHIFFRÉ ENTRE LES CAMPAGNES ANS 2021 ET 2020



On constate une augmentation du nombre d'actions déposées par les AS. Les dossiers sont de plus en plus riches dans leur construction et dans leur contenu, c'est une conséquence logique des différentes formations mises en place par les services déconcentrés de l'UNSS.

## RÉPARTITION FINANCIÈRE DE L'ENVELOPPE DE L'ANS

TYPE	DEMANDÉS			PROPOSÉS			%
	DOM	MÉTROPOLE	TOTAL	DOM	MÉTROPOLE	TOTAL	
<b>AS Fond de solidarité</b>	59 500 €	230 013 €	289 513 €	44 500 €	161 000 €	205 500 €	13,74 %
<b>Autres AS</b>	220 784 €	785 311 €	1 006 095 €	74 100 €	280 900 €	355 000 €	23,74 %
<b>Sous total AS</b>	280 284 €	1 015 324 €	1 295 608 €	118 600 €	441 900 €	560 500 €	<b>37,48 %</b>
<b>Services départementaux</b>	0 €	1 209 370 €	1 209 370 €	0 €	596 777 €	596 777 €	39,90%
<b>Services académiques</b>	220 550 €	434 350 €	654 900 €	117 423 €	220 800 €	338 223 €	22,62%
<b>Sous total services</b>	220 550 €	1 643 720 €	1 864 270 €	117 423 €	817 577 €	935 000 €	62,52%
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>500 834 €</b>	<b>2 659 044 €</b>	<b>3 159 878 €</b>	<b>236 023 €</b>	<b>1 259 477 €</b>	<b>1 495 500 €</b>	

Le fond de solidarité existe depuis plusieurs années à l'UNSS, et est régulièrement voté en instances officielles. Ces deux dernières années, ce fond de solidarité était intégré au "plan de relance" de l'Agence Nationale du Sport : cela permettait aux AS de solliciter directement une subvention sur cet item dans la part financière réservée par l'ANS aux services déconcentrés de l'UNSS et aux AS. À partir de cette année, ce fond de solidarité est à nouveau géré directement par l'UNSS, via la procédure mis en place par la "commission nationale fond de solidarité UNSS" à destination des AS.

### Les collectivités territoriales

Très implantée sur l'ensemble du territoire, l'UNSS est l'une des rares fédérations à intégrer officiellement dans ses instances les collectivités territoriales.

Conforté par l'importance des relations étroites entre l'UNSS et les collectivités locales, il est prévu qu'à chaque réunion des conseils régionaux ou départementaux de l'UNSS un représentant desdites collectivités soit présent, conformément aux statuts de l'UNSS.

## CHIFFRES CLÉS

**1 495 000 €**

montant de l'enveloppe déléguée par l'ANS à l'UNSS pour la réalisation du projet sportif fédéral

**37 %**

de l'enveloppe globale est dirigée vers les AS

**27 %**

de hausse globale des dossiers validés entre 2020 et 2021

**83,60 %**

des actions déposées en 2021 ont été validées (+ 9%)



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir la composition de la commission nationale PNDSS.



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir la page UNSS de présentation du PNDSS.

Cela met en avant et en lumière le rôle fondamental joué par les collectivités territoriales dans le sport scolaire (régions, départements, agglomération ou communautés de communes, villes etc.) autant dans la relation partenariale forte avec l'UNSS dans chaque projet territorial, qu'au niveau du financement direct du sport scolaire, des services déconcentrés de l'UNSS ou encore directement vers les associations sportives. Il est à noter tout particulièrement en cette année 2021-2022, une participation exceptionnelle des collectivités territoriales de Normandie à l'ensemble du projet "Gymnasiade Normandie 2022", aux côtés de l'État.

### Le mouvement sportif fédéral

La vocation première de l'UNSS est d'organiser les rencontres sportives et artistiques, qu'elles soient compétitives ou événementielles, ainsi que de permettre aux licenciés de s'engager dans leurs AS et dans l'UNSS au travers des différents rôles et fonctions de Jeunes Officiels. Les licenciés de l'UNSS s'éprouvent à travers le sport et les programmes qu'ils suivent jusqu'au terme de leur lycée.

Ainsi, l'UNSS développe des liens très forts avec les fédérations délégataires et avec les fédérations scolaires et universitaires aux fins de faire reconnaître l'engagement des jeunes licenciés UNSS pour favoriser les passerelles entre fédérations. Ces liens sont facilités avec la présence de l'UNSS au Conseil d'administration du Comité national olympique et sportif français.

En outre, l'UNSS est membre du Comité paralympique et sportif français, du Comité Pierre de Coubertin, du Comité du Fair Play pour un sport sans violence.

Au niveau international, l'UNSS est également membre de la fédération internationale du Sport Scolaire (ISF) et de la fédération européenne du Sport Scolaire (ESSF).

Dans chaque discipline est créée, à tous les niveaux, une "commission mixte" (commission mixte nationale CMN, commission mixte régionale CMR, commission mixte départementale CMD) dont l'objet est de :

- mettre en application les orientations de l'UNSS définies dans la charte du sport scolaire ;
- créer une dynamique de la discipline ;
- impulser toute initiative visant à renforcer la qualité des relations entre l'UNSS et la fédération sportive concernée ;
- répondre aux sollicitations des organes disciplinaires.

Ces commissions mixtes intègrent obligatoirement des représentants des fédérations sportives délégataires de manière paritaire.

### Les conventions avec les fédérations sportives

Pour ancrer institutionnellement le partenariat entre l'UNSS et les fédérations sportives délégataires, des conventions nationales sont signées. Elles peuvent être bipartites (entre l'UNSS et la fédération sportive délégataire) ou multipartites (dites conventions "cadres") et concerne le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, la fédération sportive délégataire, l'UNSS et l'USEP.

Les conventions avec les fédérations sportives visent à promouvoir la pratique sportive des élèves, l'élaboration de ressources pédagogiques et la formation des enseignants avec le soutien de l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) et de l'UNSS. Ces conventions signées au niveau national doivent pouvoir être déclinées au niveau local et favoriser le rapprochement entre écoles et clubs, milieu scolaire et monde sportif.

Ces conventions contractualisent l'engagement des signataires afin de privilégier la pratique de l'activité concernée, faciliter l'accès aux installations sportives et accompagner les actions prévues. Certaines conventions prévoient en outre la labellisation de documents pédagogiques, la possibilité de faire appel à des cadres fédéraux pour des formations et le prêt de matériel.



### CHIFFRE CLÉ

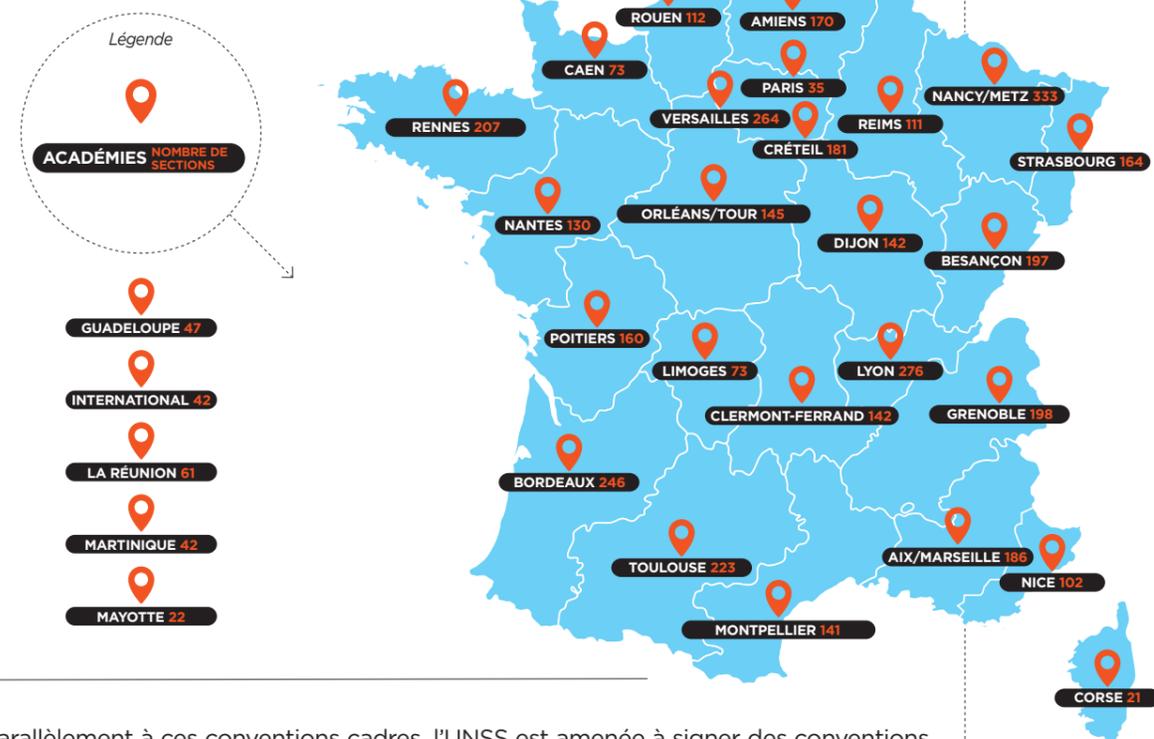
41

fédérations sportives françaises ont signé une convention « multipartite » avec l'UNSS Au 1<sup>er</sup> octobre 2021.



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour accéder à l'ensemble de ces conventions.

### RÉPARTITION DES SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRE PAR ACADÉMIE



Parallèlement à ces conventions cadres, l'UNSS est amenée à signer des conventions bipartites avec la plupart des fédérations sportives, notamment pour l'organisation de leurs rencontres artistiques ou de leurs compétitions sportives nationales, la production de ressources pédagogiques et la formation des enseignants et de "Jeunes Officiels", ou encore des programmes éducatifs des grands événements sportifs nationaux et internationaux.

### Les relations inter-degré

Au regard des quatre missions du second degré, le PNDSS 2020-2024 insiste sur la continuité du parcours sportif et artistique des jeunes, particulièrement dans le cadre de liens inter-degré USEP/UNSS/FFSU.

Lors du cycle 3, de nombreuses actions entre l'USEP et l'UNSS, ou école du 1<sup>er</sup> degré avec l'UNSS sur le territoire témoignent de cette volonté. Une enquête conjointe de l'UNSS et l'USEP est en cours pour identifier l'ensemble de ces projets. Cette enquête s'inscrit dans la démarche initiée en 2021 de développer des liens encore plus forts entre l'USEP et l'UNSS. Un COPIL a été créé et les premiers travaux ont permis l'écriture d'un projet de convention. Elle a déjà défini pour objectifs de "renforcer le lien entre ces deux fédérations sportives scolaires dans le but de promouvoir la pratique sportive de l'école au lycée, notamment au sein du cycle 3 (CM1-CM2-6<sup>e</sup>) et dans le cadre des parcours éducatifs de citoyenneté, de santé et d'éducation artistique et culturelle de l'élève [...], de favoriser la continuité éducative entre l'école et le collège. Les déclinaisons locales de cette convention doivent être encouragées afin d'améliorer la concertation entre les intervenants de ces fédérations à chaque échelon du territoire."

La convention nationale qui lie l'UNSS et la FFSU a été signée en avril 2022. Sa déclinaison territoriale prévoit des projets communs grâce à la mise en place de commissions



# FONCTIONNEMENT DES SERVICES DÉCONCENTRÉS

2.1 > LES SERVICES RÉGIONAUX  
ET DÉPARTEMENTAUX DE L'UNSS

P. 9

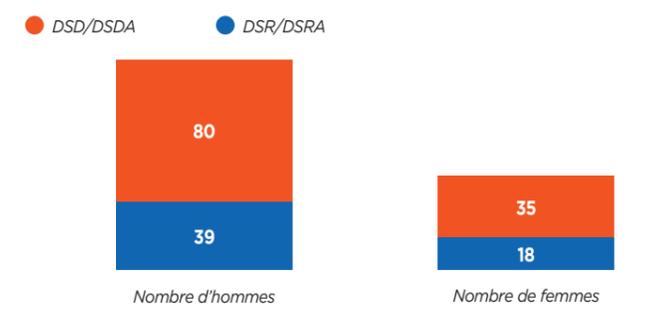
2.2 > LES INSTANCES DE SUIVI :  
CRUNSS ET CDUNSS

P. 9

## FONCTIONNEMENT DES SERVICES DÉCONCENTRÉS

### 2.1 > Les services régionaux et départementaux de l'UNSS

Au niveau des académies et des départements, le sport scolaire s'organise autour de deux structures déconcentrées : les directions des services régionaux et départementaux UNSS, chargées de mettre en œuvre les politiques définies par les instances nationales et d'assurer toutes les organisations et manifestations.

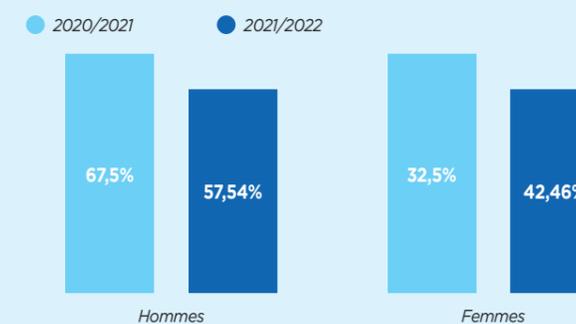


### 2.2 > Les instances de suivi : CRUNSS et CDUNSS

Les conseils régionaux UNSS (CRUNSS) et conseils départementaux UNSS (CDUNSS) sont chargés de décliner la politique du sport scolaire de l'UNSS au niveau de leurs territoires. Les déclinaisons du PNDSS 2020 - 2024 en PADSS et PDDSS sont validées lors de ces conseils après concertation au sein de comités de pilotage.

#### LES INSTANCES DE SUIVI DE L'UNSS DE PLUS EN PLUS PARITAIRES

Cette année scolaire, la représentation des femmes au sein des instances de suivi de l'UNSS s'est très nettement accrue (+ 10%).



#### CHIFFRES CLÉS

30

services régionaux

96

services départementaux



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir le nombre de CDUNSS qui se sont tenus cette année.



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir le nombre de CRUNSS qui se sont tenus cette année.



## FONCTIONNEMENT DES ASSOCIATIONS SPORTIVES (AS)

3.1 > L'AS DANS L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE	P. 11
3.2 > LE PROJET D'AS	P. 12
3.3 > FONCTIONNEMENT DE L'AS	P. 12
3.4 > ÉTAT DES LIEUX DES DISTRICTS	P. 13

## FONCTIONNEMENT DES ASSOCIATIONS SPORTIVES (AS)

### 3.1 > L'AS dans l'établissement scolaire

En complément de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS), le sport scolaire offre à tous les élèves volontaires la possibilité de pratiquer des activités physiques, sportives et artistiques dans le cadre de l'AS.

Tout établissement du second degré doit créer son association sportive. L'AS est un élément fédérateur et moteur de l'animation et de la vie de l'établissement scolaire. Elle constitue un véritable outil au service de la réussite des élèves, notamment par sa contribution à l'acquisition des connaissances et des compétences du socle commun. Elle est une composante du tissu associatif sportif local.

L'AS fait partie d'un district UNSS. Celui-ci a pour objectif de mettre en œuvre entre plusieurs associations sportives d'une même circonscription ou bassin géographique, des rencontres structurées à partir d'un projet défini au sein du district UNSS.

L'animateur d'AS, enseignant d'EPS contribue à la construction du projet d'AS. C'est l'animateur d'AS qui impulse la politique arrêtée en matière de pratique d'activités physiques, sportives et artistiques. Il doit garantir le juste équilibre entre entraînements, rencontres et compétitions organisées dans le cadre de l'UNSS, principalement les mercredis après-midi.

Il doit également veiller à organiser des temps forts pour faire vivre l'association sportive (fêtes de l'AS, tournois interclasses, initiatives diverses). Enfin, il est au cœur de l'apprentissage des responsabilités avec l'exercice de la fonction de Jeune Officiel et la formation afférente, ainsi que la participation à la vie de l'AS et à l'organisation des activités de l'association, contribuant par là-même à l'éducation à la citoyenneté des licenciés.

#### LES COORDONNATEURS DE DISTRICT

Les coordonnateurs de districts sont des enseignants d'EPS choisis par et parmi les animateurs d'AS du district. Leur mission consiste à organiser, mettre en œuvre et dynamiser le sport scolaire local : création et coordination des calendriers, gestions des transports, des installations sportives, organisation de temps forts, etc. Leur rôle est de faire vivre le projet du district au regard des spécificités locales et des orientations départementales, académiques et nationales. Ils sont le trait d'union essentiel entre les AS et les services de l'UNSS.

#### CHIFFRES CLÉS

1

Une AS dans chaque établissement du second degré

9 096

d'AS affiliées à l'UNSS en 2021 - 2022

35 390

enseignants d'EPS animateurs d'EPS en 2021 - 2022

3h

C'est le temps hebdomadaire que les enseignants d'EPS consacrent à l'AS (forfait AS/UNSS)

1 021 724

licenciés en fin d'année scolaire 2021 - 2022

40%

C'est le pourcentage de filles licenciées à l'UNSS, ce qui représente 409 778 élèves.

### 3.2 > Le projet d'AS

Le projet de l'association est construit autour de deux principaux axes :

- la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques, avec une alternance, tout au long de l'année, d'entraînements, de rencontres, de compétitions ou de temps forts (fête de l'association sportive, tournois interclasses, manifestations associatives et sportives locales etc.) ;
- l'apprentissage de la responsabilité, par la participation des élèves à la vie de l'association et à l'organisation des activités. L'AS contribue ainsi à l'apprentissage des règles, à l'exercice de l'engagement associatif et à la prévention de la violence, favorisant le vivre ensemble et la réussite scolaire.

Au-delà de ces deux axes indissociables, l'AS doit contribuer à la mise en œuvre des différents volets du projet d'établissement. Par ailleurs, le projet de l'association sportive doit trouver sur la base du PNDSS 2020 - 2024, un juste équilibre entre l'intra-muros, porte d'entrée possible aux activités de l'AS et l'inter-établissements, objectif prioritaire.

### 3.3 > Fonctionnement de l'AS

#### Pilotage

L'AS est une association indépendante, régie par des statuts comprenant des dispositions obligatoires : le chef d'établissement est président de droit. L'implication de tous peut être renforcée par l'élection d'un vice-président élève et d'un vice-président parent d'élève. L'association sportive doit être administrée par un comité directeur où la présence d'élèves, de parents, membres de la communauté éducative, est prévue.

L'AS doit avoir un projet associatif, c'est-à-dire les ambitions qu'elle vise pour être plus attractive encore.

Le programme des activités doit être approuvé par le Conseil d'administration de l'établissement. Le bilan moral et financier ainsi que le programme des activités doivent être présentés lors de l'Assemblée générale de rentrée de l'AS.

#### Finances

Le projet associatif doit être soutenu par des ressources financières qui permettent de donner des moyens aux ambitions de l'AS. À cet effet, les sources de revenus peuvent être variées : les cotisations, les partenariats, les subventions, l'aide financière du CA de l'EPLE. Des économies peuvent également être mises en œuvre notamment par la mutualisation de moyens ou d'équipement qui permettent ainsi d'avoir un impact favorable sur le résultat financier annuel. Sous condition, des dons peuvent être proposés à l'AS, tant en argent qu'en produit, comme par exemple des t-shirts ou des goûters.

#### LA JNSS, UN TEMPS FORT DE LA VIE DE L'AS

La Journée nationale du sport scolaire (JNSS) est un événement incontournable de la vie des associations sportives. Ce temps fort qui se déroule traditionnellement fin septembre permet aux animateurs d'AS de présenter à leurs élèves l'offre sportive et artistique qu'ils proposeront durant l'année scolaire. C'est également l'opportunité de présenter l'UNSS et le fonctionnement de l'association sportive aux nouveaux élèves de 6<sup>ème</sup> ou de 2<sup>ème</sup> par exemple. Ce mercredi peut aussi être l'occasion pour les AS de participer aux manifestations promotionnelles pilotées par les districts, les services départementaux et régionaux.

#### CHIFFRES CLÉS

1166

Le nombre de coordonnateurs de district

786

hommes

380

femmes

### 3.4 > État des lieux des districts

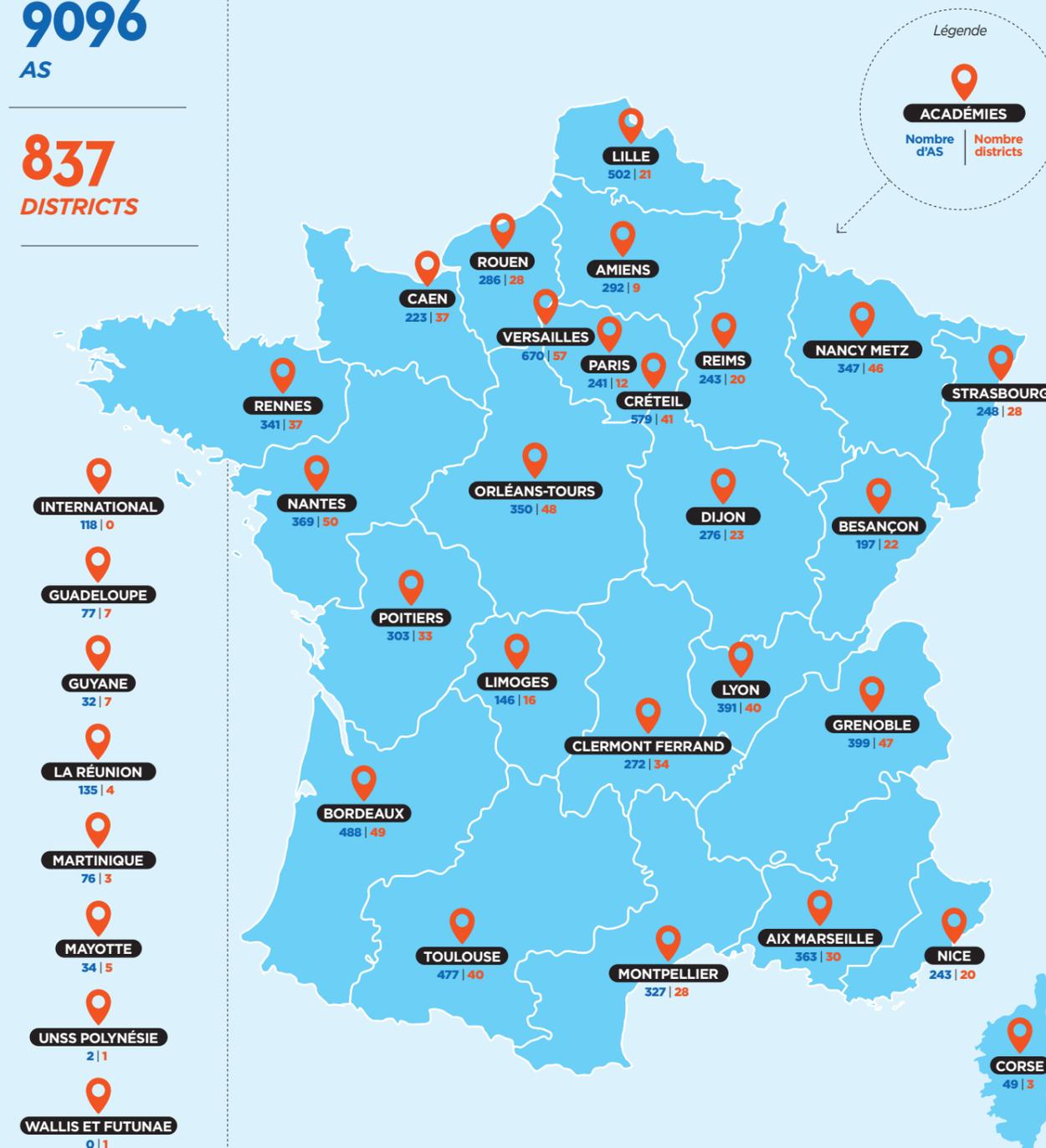
#### RÉPARTITION DES COORDONNATEURS DE DISTRICT PAR ACADÉMIE

9096

AS

837

DISTRICTS



# OUTILS COMPLÉMENTAIRES DE L'UNSS

4.1 > L'UNSS EN CHIFFRES ET EN IMAGES

P. 15

4.2 > OPUSS

P. 15

## OUTILS COMPLÉMENTAIRES DE L'UNSS

### 4.1 > L'UNSS en chiffres et en images

Un important travail de statistiques est mis en place pour permettre d'avoir accès à l'ensemble des données de l'UNSS en chiffres. Comme chaque année, le document "L'UNSS en chiffres - édition 2021 - 2022" sera produit et diffusé à l'ensemble des acteurs de l'UNSS. Ce document exhaustif a pour objectif de mettre à disposition de tous, l'ensemble des statistiques de la pratique sportive à l'UNSS. Voici les différents thèmes qui y seront abordés :

- Affiliations ;
- AS en difficultés ;
- Licenciés ;
- Taux de pénétration ;
- animateurs d'AS ;
- Coordonnateurs de districts ;
- La vie des AS ;
- Praticants ;
- Participants ;
- Les filles à l'UNSS ;
- Les sections sportives scolaires ;
- Les sections d'excellence sportive ;
- Les Jeunes Officiels ;
- Les championnats de France ;
- Les compétitions ;
- Les inscrits en compétitions.

Ce document vient en complément du rapport général qui dresse le bilan du fonctionnement de l'action de l'UNSS sur l'année scolaire précédente.

### 4.2 > OPUSS

OPUSS est le système d'information de l'UNSS. OPUSS permet à chaque association sportive de s'affilier à l'UNSS, de licencier ses élèves, de s'inscrire aux compétitions en ligne, de certifier ses Jeunes Officiels, de suivre son bilan financier mois par mois et de consulter ses statistiques sur plusieurs années.

Aujourd'hui, notre système permet à l'élève d'avoir un espace licencié sur OPUSS. Le licencié peut alors retrouver dans son espace LOL (Licence On Line) :

- Sa licence UNSS de l'année en cours et des années précédentes ;
- Les rencontres/compétitions auxquelles il peut participer
- Les rencontres/compétitions auxquelles il a participé
- Les résultats des compétitions auxquelles il a participé
- Ses certifications de Jeune Officiel
- Les diplômes correspondant à ses certifications
- Les compétitions pour lesquelles il a officié en tant que Jeune Officiel

Tout licencié peut également tester ses connaissances sur l'ensemble des activités et rôles de JO grâce aux questionnaires, il y retrouve aussi sa progression. La création d'un compte permet au licencié de se former dans l'apprentissage des règles des différentes activités sportives et artistiques et des compétences à acquérir dans l'ensemble des huit rôles de Jeunes Officiels. Tous ces éléments sont en place et un important travail est mené afin que les enseignants animateurs d'AS, les licenciés et la communauté éducative se les approprient.

# ANIMATIONS SPORTIVES

## 5.1 > LES COMPÉTITIONS p. 17

Les adaptations liées à la COVID-19  
Les compétitions en 2021/2022  
Les compétitions internationales ISF

## 5.2 > LES PRATIQUES PROMOTIONNELLES EN TERRITOIRES p. 20

Les actions marquantes de la saison 2021 - 2022

## 5.3 > LES PRATIQUES PROMOTIONNELLES NATIONALES p. 23

Les Jeux internationaux de la Jeunesse  
Le Challenge Jeunes officiels UNSS MAIF  
Les Jeux des Jeunes  
Le trophée des AS  
La transat Jacques Vabre  
Le programme « J'ai appris à Nager »

## ANIMATIONS SPORTIVES

La pratique sportive et compétitive au sein de l'UNSS est encadrée par des documents de référence qui sont diffusés à l'ensemble des acteurs du sport scolaire.

Le Règlement fédéral 2020 - 2024, voté à l'Assemblée générale, permet l'harmonisation de toutes les règles communes aux sports et aux activités artistiques tout en précisant les niveaux et catégories. La Fiche sport - Dispositions générales vient compléter ce document et regroupe la totalité des règles communes à tous les sports et activités artistiques.

Des Fiches sports/Fiches artistiques spécifiques à chaque sport et activité artistique sont publiées. Ces fiches sont complétées par les règlements de chaque Championnat de France UNSS et Festival UNSS. Ces fiches sports ont vocation à ne pas être modifiées durant les 4 années du PNDSS afin de stabiliser les formats et les pratiques. Les modifications autorisées le sont dans le seul but d'un meilleur développement de la pratique.

### 5.1 > Les compétitions

#### LES ADAPTATIONS LIÉES À LA COVID-19

L'année 2021-2022 a été fortement impactée par la pandémie de la Covid-19. Le sport scolaire a été plus que jamais essentiel pour le bien-être physique, psychique et social des élèves de l'ensemble du second degré et l'UNSS a réaffirmé sa volonté de mettre en place les conditions nécessaires au maintien des rencontres sportives et artistiques, qu'elles soient compétitives, promotionnelles ou événementielles.

Une telle pratique sportive a été possible notamment avec l'élaboration de recommandations sanitaires pour l'organisation de rencontres inter-établissements UNSS, formulées notamment par le médecin fédéral. Ces recommandations devaient garantir la sécurité sanitaire des élèves et des personnels, nourrir les décisions prises en concertation étroite entre l'UNSS et les acteurs institutionnels du sport scolaire, être évolutives et permettre de suivre les changements éventuels de la pandémie.

La durée de cette crise sanitaire, conjuguée avec une moindre dangerosité perçue du variant Omicron a pu conduire à un assouplissement des contraintes sanitaires, les indicateurs épidémiologiques et hospitaliers restant toujours très élevés. Aussi, force était de constater que pour une très large proportion d'activités sportives et artistiques, ce n'était pas tant la pratique en elle-même qui était en cause, mais davantage des facteurs périphériques à cette pratique et les comportements qui entouraient les activités et rencontres (transports, restauration, hébergement, passages aux vestiaires, etc.).

Guidées par une approche responsable, elles étaient construites sur la base du triptyque "espace disponible/durée des interactions/nombre de participants" mais également sur des règles de bon sens et des connaissances acquises depuis le début de la pandémie visant à limiter le risque épidémique. La mise en place et la promotion de ces mesures préventives ont permis de poursuivre et/ou de reprendre de nombreuses rencontres inter-établissements et activités sportives et artistiques de l'UNSS.

## LES COMPÉTITIONS EN 2021/2022

COMPÉTITIONS, RENCONTRES ET FESTIVALS	ÉTABLISSEMENT	EXCELLENCE	ANIMATION	FORMATION	SPORT PARTAGÉ	TOTAL
Nombre d'événements	12 492	3 308	6 031	688	976	<b>23 495</b>
Nombre de compétitions, rencontres et festivals (activités)	15 065	3 731	6 786	741	1 103	<b>27 426</b>
Nombre de compétitions (définitions d'inscriptions)	29 697	7 099	12 113	1 053	2 001	<b>51 963</b>
Toutes catégories	3 346	288	2 925	493	204	<b>7 256</b>
Poussins	78	10	66	0	1	<b>155</b>
Benjamins	5 973	948	2 138	61	106	<b>9 226</b>
Minimes	5 576	1 350	1 696	47	81	<b>8 750</b>
Cadets	1 956	151	516	10	25	<b>2 658</b>
Juniors/Seniors	1 070	87	232	2	14	<b>1 405</b>
Collèges	5 144	1 793	2 177	226	791	<b>10 131</b>
Lycées	4 917	2 146	1 787	152	641	<b>9 643</b>
Lycées professionnels	2 135	410	667	63	167	<b>3 442</b>
Nombre d'AS inscrites	7 264	3 073	5 700	1 616	840	<b>18 493</b>
Nombre d'élèves inscrits	310 672	55 666	173 202	13 528	6 117	<b>559 185</b>

## NOMBRE DE LICENCIÉS INSCRITS EN COMPÉTITIONS, RENCONTRES ET FESTIVALS PAR NIVEAU ET PAR TYPE DE COMPÉTITION

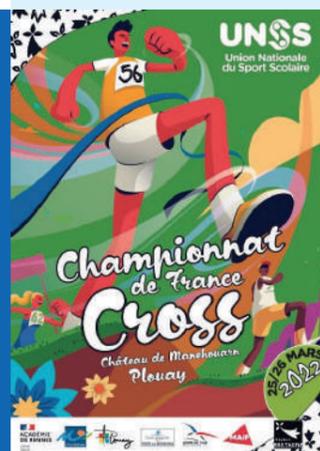
COMPÉTITIONS, RENCONTRES ET FESTIVALS	TYPE DE COMPÉTITION					TOTAL
	ÉTABLISSEMENT	EXCELLENCE	ANIMATION	FORMATION	SPORT PARTAGÉ	
District	112 702	254 351	3 110	1 834	784	<b>372 781</b>
Inter-district	12 086	21 832	1 317	211	48	<b>35 494</b>
Départemental	123 031	231 706	24 398	9 692	4321	<b>393 148</b>
Inter-départemental	2 343	4 548	1 494	358	295	<b>9 038</b>
Académique	23 692	83 817	45 103	1 939	1842	<b>156 393</b>
Inter-académique	2 302	7 810	8 013	899	371	<b>19 395</b>
National	794	12 722	9 592	253	869	<b>24 230</b>
International	917	0	0	0	0	<b>917</b>
<b>Total d'inscrits</b>	<b>277 867</b>	<b>616 786</b>	<b>93 027</b>	<b>15 186</b>	<b>8 127</b>	<b>1 011 396</b>

### LE CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS DE CROSS, TEMPS FORT DE LA REPRISE

Le Championnat de France UNSS de cross s'est déroulé le samedi 26 mars 2022 à Plouay, au cœur du Morbihan. Cet événement incontournable du calendrier des compétitions UNSS a réuni plus de 2 000 participants sur un parcours exigeant. Cette édition restera dans les mémoires puisqu'elle symbolisait la reprise de l'ensemble de nos activités et de nos manifestations après deux années de pandémie.

*“De ce cross, je retiendrai le sourire sur les visages des participants mais aussi de l'ensemble des organisateurs et des acteurs de cette journée !”*

Olivier Girault



## LES COMPÉTITIONS INTERNATIONALES ISF



### L'ISF WORLD SCHOOL SPORT GAMES 2021

Belgrade (Serbie)  
du 11 au 19 novembre 2021  
Catégorie U15.

La délégation française était composée d'équipes en athlétisme, basketball 3x3, basketball 5x5 et football (équipe fille). L'Équipe de France UNSS a obtenu une médaille de bronze en football féminin. Les 38 athlètes français provenaient du collège Descartes Montaigne de Lievin (62) et du collège Marie Curie de Tournon sur Rhône (07).

#### Chefs de délégation

Nathalie VALLOGNES, Directrice régionale adjointe du service UNSS de l'académie de Caen et François DALIPHARD, Directeur régional du service UNSS de l'académie de Rouen.

La présence de la direction nationale a également permis de faire la promotion de la Gymnasiade Normandie 2022 en présentant aux délégations étrangères le programme et l'avancée dans la construction de l'événement. La Délégation interministérielle aux grands événements sportifs était aussi présente pour soutenir ce projet.

Par ailleurs, l'UNSS s'est engagée sur 4 Championnats du Monde ISF (hors Gymnasiade Normandie 2022), en cross-country, handball, basketball et volley-ball. Outre les chefs de délégation, l'ensemble de ces délégations étaient accompagnées de coaches, de Jeunes Arbitres et de Jeunes Reporters afin de relayer et de mettre en valeur le parcours sportif des équipes sur les outils de communication de l'UNSS.



### ISF HANDBALL

Belgrade (Serbie)  
du 28 novembre au 4 décembre 2021

L'équipe de France UNSS garçon composée de 14 athlètes, 2 Jeunes Arbitres, 1 Jeune Reporter et 2 accompagnateurs provenant du lycée Claude Bernard de Paris (75) a terminé 4<sup>ème</sup>, au pied du podium, après s'être bien battue sur le terrain.

#### Cheffe de délégation

Cécile Raffin,  
Directrice départementale UNSS de la Meuse

### ISF CROSS-COUNTRY

Slovaque (Štrbské Pleso)  
du 22 au 27 avril 2022

L'Équipe de France UNSS fille, composée de 6 athlètes provenant du lycée climatique et sportif Pierre de Coubertin de Font-Remeu-Odeillo-Via (66), a remporté la médaille de bronze. L'Équipe de France garçon, composée de 6 athlètes provenant du même établissement, a quant à elle terminé 4<sup>ème</sup>, après s'être courageusement battue sur le terrain.

#### Chef de délégation

Patrick Molineri,  
Directeur départemental du service UNSS des Alpes-Maritimes.

### ISF VOLLEY-BALL

Brésil (Foz do Iguaçu)  
du 19 au 26 juin 2022

L'Équipe de France UNSS fille composée de 12 volleyeuses provenant du lycée Bréquigny de Rennes (35) a terminé 12<sup>ème</sup>. L'Équipe de France UNSS garçon composée de 8 volleyeurs provenant du lycée Schweitzer de Mulhouse (35) a terminé à une belle 4<sup>ème</sup> place.

#### Cheffe de délégation

Béatriz Garrido,  
Directrice départementale UNSS Marne

## 5.2 > LES PRATIQUES PROMOTIONNELLES EN TERRITOIRES

### LES ACTIONS MARQUANTES DE LA SAISON 2021 - 2022

Chaque année, les services départementaux et régionaux UNSS sont à l'initiative de dizaines de projets, compétitions, manifestations promotionnelles. Ces temps forts rassemblent les jeunes licenciés autour de thématiques transversales, d'activités sportives, d'ateliers éducatifs, etc. Ils font la richesse de l'offre proposée à l'ensemble de nos licenciés sur le territoire français. Voici quelques exemples d'actions marquantes :



#### CRÉTEIL / PARIS / VERSAILLES) PREMIER TOURNOI DE FOOTBALL INTER-ULIS

Le service départemental UNSS de Seine-et-Marne a organisé un tournoi de football rassemblant 350 jeunes atteints de troubles cognitifs, des troubles de la vision, de l'audition provenant de 20 établissements. Une journée forte en émotions puisque ces élèves n'ont pas l'habitude d'évoluer dans un cadre sportif. Les demi-finales et la finale se sont disputées au Centre National des Sports de Défense, à l'occasion de la JOP. Une action qui s'inscrit pleinement dans l'objectif de développer la pratique sportive des élèves en situation de handicap. Fort du succès de cette première édition, le service départemental travaille déjà sur l'organisation de la seconde !

#### CAEN / RENNES / ROUEN LE PARCOURS DU FLAMBEAU DE LA GYMNASIADE

Le service départemental UNSS de l'Eure a organisé l'opération « Parcours du flambeau de la Gymnasiade », en amont de cette compétition internationale. 12 villes étapes de Normandie ont été sélectionnées. Course à pied, visionnage du film « la couleur de la victoire », débat sur les valeurs de l'olympisme : ce sont plus de 6000 élèves normands qui se sont retrouvés autour d'actions sportives et éducatives.

#### NANCY-METZ / REIMS / STRASBOURG LES JEUX RÉGIONAUX DES JEUNES : UN PROJET INTERACADÉMIQUE

En partenariat avec le Comité Régional Olympique et Sportif du Grand Est, les services UNSS de la région Grand Est ont uni leurs forces pour organiser les Jeux Régionaux des Jeunes. Cette manifestation a réuni 527 collégiens de 23 AS du Grand Est autour de 36 ateliers sportifs et éducatifs. L'objectif de ces jeux était de donner l'opportunité aux collégiens de la région de découvrir les plaisirs et bienfaits de l'activité physique, dans un esprit sportif et ludique, avec des ateliers de sensibilisation aux valeurs olympiques et citoyennes.



#### AMIENS / LILLE L'AMAZONE

Organisée par le service départemental du Nord, cette course à obstacles réservée aux filles a rassemblé 1243 élèves provenant de 55 AS. Originalité de cette course : chaque participante peut inviter une camarade ou un membre de sa famille à partager ce moment. En parallèle de cette course intergénérationnelle, les concurrentes avaient accès à un village santé ainsi qu'à des ateliers sur le développement durable. Des sportifs de haut niveau étaient présents pour partager leur expérience. L'Amazone est également un événement solidaire puisqu'un euro par concurrent était reversé à l'association « Des étoiles dans les yeux » qui crée, anime et finance des salles de sport dans les services pédiatriques des hôpitaux.

#### BESANÇON / DIJON CULTURE NEIGE



Le service régional de Besançon a organisé l'action « Culture Neige » qui poursuit plusieurs objectifs : la découverte du ski alpin pour de jeunes licenciés débutants, la pratique du handiski pour des élèves en situation de handicap et, pour les élèves les plus aguerris, la participation à une compétition académique UNSS. Cette journée a regroupé 400 skieurs (150 pour la compétition et 250 en découverte).

Ce projet a pu voir le jour grâce à une demande d'accompagnement financier « Projet impact 2024 ». Le projet « culture neige » fait partie d'un ensemble de onze actions qui ont pu se mettre en place grâce à la subvention obtenue par un consortium de fédérations : l'UNSS (porteuse du projet), le CROS pour les ligues BFC et les ligues de la FFSA et de la FFH.

#### NANTES / ORLÉANS-TOURS BIEN PLUS QUE DU SPORT EN VENDÉE



103 élèves dont la moitié en situation de handicap se sont retrouvés au Vendespace de Moulleron-le-Captif pour une journée Sport Partagé organisée par le service départemental UNSS de Vendée. Au programme : initiation au kinball, boccia, raquettes, torball et biathlon. Cette journée centrée sur la découverte d'activités innovantes a permis aux licenciés présents de partager un moment convivial et sportif ensemble et de faire vivre les valeurs qui sont chères à l'UNSS telles que le partage, le respect, la diversité et l'entraide.

#### BORDEAUX / LIMOGES / POITIERS LANDES, TERRE DE SAUVETEURS ET DE SURFEURS



Le service départemental des Landes permet à l'ensemble de ses licenciés (63 AS, 9000 licenciés) de profiter de la côte atlantique pour apprendre le savoir sauver, être sensibilisés au respect de la plage et de l'environnement, s'initier aux dangers de l'océan, découvrir les notions de secourisme et le fonctionnement des postes de sauvetage. Des actions significatives au regard de la multiplicité des thématiques abordées : prévention noyade, savoir nager, inclusion, inter-degrés, éducation à la santé, développement durable et apprentissage de la plage et de l'océan.

#### CLERMONT-FERRAND / LYON / GRENOBLE

#### COUP DE PROJECTEUR SUR LES JEUNES REPORTERS



Accompagné par une agence de communication, le service régional UNSS de Clermont-Ferrand a mené un projet de formation de Jeunes Reporters. Les licenciés investis ont bénéficié d'une formation complète, alliant théorie et pratique sur le cross académique. Dix élèves ont ensuite officié en tant que Jeunes Reporters sur un championnat de France UNSS et deux d'entre eux ont prolongé l'aventure en Normandie, à l'occasion de la Gymnasiade ! Une aventure inoubliable qui profitera à de nouveaux licenciés puisque le SR a décidé de reconduire ce dispositif une nouvelle année scolaire.

#### MONTPELLIER / TOULOUSE

#### LES JEUX DE L'OCCITANIE



Organisés par le service régional de Toulouse, les Jeux des lycéens de l'Occitanie s'inscrivent dans la politique de développement des APPN. Ces jeux prennent la forme d'un raid et permettent à l'ensemble des lycéens de la région de participer. Cet événement revêt une forte dimension écoresponsable puisque chaque participant adhère à la charte UNSS sur le développement durable et met un point d'honneur à respecter l'environnement et le patrimoine durant la compétition.

#### AIX-MARSEILLE / CORSE / NICE PLANET'FILLES



Le service départemental des Alpes-Maritimes était à l'organisation de cette manifestation qui vise à promouvoir la pratique féminine. Au programme : rencontres sportives réservées aux filles et découvertes d'activités et sensibilisation aux discriminations sexistes et aux violences sexuelles l'après-midi. Différents partenaires tels que la gendarmerie, les pompiers et des associations étaient présents pour accompagner l'UNSS dans cette journée qui a touché plus de 300 licenciées provenant de 15 AS du département.

#### OUTRE-MER CHAMPIONNAT DE FRANCE DE RAID MULTI-ACTIVITÉS



Après 3 ans d'attente, l'île de La Réunion a enfin pu organiser le championnat de France de Raid Multisport. Le défi était de pouvoir, en sécurité et malgré la pandémie, acheminer plus de 385 personnes de France hexagonale et ultramarine avec 200 VTT. Chaque jour, 550 élèves, enseignants, bénévoles ont pu découvrir l'île dans son ensemble à travers des épreuves sportives (les rivières de l'EST, les champs de canne, montagne, plages & lagon) ainsi que des visites culturelles (plages du Sud, Kélonia, jardin Mascarin...). L'ensemble des élèves a été sensibilisé au respect de l'environnement.

## 5.3 > LES PRATIQUES PROMOTIONNELLES NATIONALES

### CHIFFRES CLÉS

50

équipes mixtes composées de 3 filles et 3 garçons représentant leur établissement et leur pays

300

athlètes engagés dans la compétition

150

Jeunes Officiels mobilisés durant l'événement

### LES JEUX INTERNATIONAUX DE LA JEUNESSE

La 11<sup>ème</sup> édition des Jeux internationaux de la Jeunesse (JIJ) s'est déroulée à Bruxelles, capitale européenne, du 30 mai au 4 juin 2022, dans le cadre exceptionnel de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

Ces Jeux portent une signature et une identité forte centrée autour du sport, de la culture, du patrimoine, du partage et de la francophonie.

Après une édition 2021 qui s'était déroulée en distanciel et qui avait mis en avant la capacité d'adaptation et de résilience de l'UNSS et de l'AEFE, en 2022, les JIJ ont continué d'innover, avec un retour au format d'origine. Les rencontres se sont à nouveau déroulées en un seul et même lieu, au lycée français Jean-Monnet, établissement labellisé "Génération 2024" qui a accueilli 50 associations sportives du monde entier.

Une fois encore, les JIJ 2022 ont fait honneur aux objectifs de l'UNSS et de l'AEFE et aux valeurs fondamentales que les deux structures ont en partage :

- faire rayonner l'enseignement français et sa vision du sport dans l'éducation (et dans l'éducation par le sport) ;
- promouvoir la pratique du sport par toutes et tous dans le respect de l'éthique sportive et humaniste et l'apprentissage de la responsabilité, de la citoyenneté ;
- cultiver le sens du partage, l'ouverture d'esprit, l'intérêt pour la culture, le goût de la découverte et de la rencontre.

La volonté de l'UNSS, de l'AEFE, et de toute l'équipe éducative du lycée français Jean-Monnet de Bruxelles, était de mettre les élèves au cœur du dispositif, de leur faire vivre une expérience internationale unique et de les associer pleinement à la réussite de l'événement.

Au-delà des 300 jeunes athlètes membres des délégations, 150 Jeunes Officiels ont pris en charge l'accompagnement des délégations, l'arbitrage et l'encadrement des épreuves, la sensibilisation au respect de l'environnement pendant tout le séjour ainsi que la valorisation de l'événement par une couverture médiatique. Ces Jeunes Arbitres, Jeunes Écoresponsables, Jeunes Organisateurs et Jeunes Reporters ont tous reçu une formation en amont.

**En 2023, c'est la ville de Pau et le département des Pyrénées-Atlantiques, en France, qui accueilleront la 12<sup>ème</sup> édition des Jeux internationaux de la Jeunesse.**

*"Vous constituez une magnifique communauté multiculturelle unie par la passion du sport et de la francophonie"*

a déclaré l'ambassadeur de France en Belgique, François Sénémaud, en ouvrant la 11<sup>ème</sup> édition des Jeux internationaux de la Jeunesse le lundi 30 mai 2022.

### ILS ONT ÉTÉ LES AMBASSADEURS DE LA 11<sup>ÈME</sup> ÉDITION DES JIJ

**Malia Metella**, vice-championne olympique de natation ;

**Michaël Jeremiasz**, quadruple médaillé paralympique de tennis, qui a participé à une master class sur le handicap et l'inclusion ;

**Nicolas Vadot**, dessinateur de presse qui a animé un atelier avec les jeunes reporters.



### ILS ONT ENVOYÉ DES MESSAGES DE SOUTIEN AUX ATHLÈTES

**Élodie Clouvel**, vice-championne olympique de pentathlon ;

**Laurence Fischer**, championne du monde, d'Europe et de France en karaté et ambassadrice pour le sport ;

**Thibaud Flament**, ancien élève du lycée français Jean-Monnet de Bruxelles (LFJM), qui a remporté la coupe d'Europe et le championnat de France de rugby en 2021 avec le Stade toulousain ;

**Émilie Gomis**, vice-championne olympique de basket et ambassadrice du label Terre de Jeux 2024 ;

**Lucas Mazur**, badiste multimédaillé en handisport ;

**Thierry Rey**, champion olympique (1980) et champion du monde (1979) de judo, conseiller spécial Paris 2024 ;

**Alexis Saelemaekers**, international belge de football, joueur du Milan AC.

## LE CHALLENGE JEUNES OFFICIELS UNSS MAIF

### 12<sup>ÈME</sup> CHALLENGE JEUNES OFFICIELS COLLÈGES UNSS MAIF

Porticcio (académie de Corse)  
du 13 au 15 octobre 2021

30 académies étaient représentées. Au programme, 15 intervenants ont assuré les formations des Jeunes Officiels dans les 8 différents rôles. Une formation nationale de 10 jeunes reporters issus de l'académie a permis une diffusion et une communication durant l'événement. Cette formation était un support à une sélection pour la Gymnasiade Normandie 2022.

Deux concours ont été organisés :

- Ma génération responsable en 90" (trophées des valeurs offerts par l'AFCAM) ;
- Concours photo autour l'écoresponsabilité.

Les Jeunes Officiels ont participé à la construction d'un village écoresponsable Sport Planète avec la présence de l'éco-aventurière Solène Chevreuil (Projet Azur). Trois ambassadeurs ont également participé à ce challenge : Alexia Barrier, skipper et finisher du Vendée Globe 2020, Sam Estève, windsurfeur 7<sup>ème</sup> au championnat du monde de freestyle et Charlotte Girard Fabre, arbitre internationale de hockey sur glace (2 Jeux olympiques et 5 championnats du monde).



## LES JEUX DES JEUNES

Le programme Jeux des Jeunes a pour objectif de sensibiliser les élèves licenciés en classe de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup> à la pratique du sport. Ce programme a été lancé par le CNOSF en association avec l'UNSS et l'UGSEL, et s'inscrit pleinement dans le cadre de l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

L'objectif des Jeux des Jeunes est de promouvoir l'activité physique qui participe au développement des jeunes tout en permettant de s'épanouir. Le message fort que veut faire passer le programme est qu'une activité régulière, appropriée et variée associée à une alimentation équilibrée permet le maintien d'une bonne santé physique et mentale.

Ce concept novateur s'est déroulé en deux étapes :

- Une étape locale, au sein des établissements scolaires, jusqu'au 23 juin 2021.
- Une étape nationale qui s'est déroulée les 17 et 18 octobre 2021 à l'INSEP et qui a réuni 90 collèges qualifiés sur des critères de taux de participation lors de la 1<sup>ère</sup> étape.

Chaque collège qualifié composait son équipe mixte de 6 élèves (3 filles et 3 garçons) dont au moins 50% non licenciés (à l'AS du collège ou en club).

La finale des Jeux des Jeunes se voulait atypique avec la volonté de proposer des activités peu ou pas pratiquées dans les collèges. Tous les élèves ont participé à l'ensemble des activités sous forme de relais. Les épreuves étaient :

- Parcours d'obstacles ;
- Tir laser ;
- Sport boules (tir progressif) ;
- Vélos connectés ;
- Danse ;
- Parasport.

Trois ateliers de sensibilisation à l'usage du smartphone, à la lutte contre le dopage et à la lutte contre les discriminations sont venus enrichir ce week-end à l'INSEP.

Tous les élèves ont reçu une médaille de participation par 9 athlètes olympiens. Un pensionnaire de l'INSEP a échangé durant une heure avec les collégiens pour leur expliquer ce qu'est la vie d'un sportif de haut niveau qui étudie, s'entraîne et dort à l'INSEP.



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir le site des Jeux des Jeunes.

## LE TROPHÉE DES AS

Les périodes de confinement et semi-confinement successifs ont particulièrement affecté la vie des AS. La pratique intra-muros au sein des établissements étant limitée, les animateurs d'AS ont fortement développé la pratique d'activités physiques de pleine nature (APPN) au sein ou en dehors des établissements.

Dans les territoires, de nombreux défis et autres challenges ont été mis en place sous l'impulsion des cadres UNSS et des coordonnateurs de districts. Devant l'annulation des championnats de France UNSS en 2021, la direction nationale a proposé l'organisation d'un trophée national multisports appelé « Trophée des AS » qui a permis à de nombreuses associations sportives de s'engager dans pas moins de 42 disciplines proposées.

L'objectif de ce trophée était de permettre à tous les licenciés, de pratiquer intra-muros des épreuves adaptées à leur niveau de compétence, et à la fin de déterminer un classement pour les collèges, les lycées, les lycées professionnels et le Sport Partagé (tous types d'établissements confondus).

200 licenciés ont pris part à un voyage à Paris, du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2021, permettant ainsi à 7 AS représentant chaque catégorie de faire connaissance et de redonner, enfin, à la « rencontre » tout son sens.

Au programme : visite de l'INSEP, rencontres avec des sportifs de haut niveau et découverte de la capitale par une croisière en bateau-mouche. Autant de souvenirs à partager, en récompense d'un engagement effectif, sportif et associatif !



## LA TRANSAT JACQUES VABRE

Dans le cadre de la convention signée entre l'UNSS et la Fédération française de voile, les licenciés ont eu la possibilité de pouvoir s'engager dans la course transat Jacques Vabre via le dispositif Virtuel Regatta et de prendre le départ au même moment que les skippers qui partaient du Havre vers la Martinique, le 7 novembre 2021.

L'UNSS a accompagné le duo de skipper Alexia Barrier et Manuel Cousin dans cette traversée sur le bateau du groupe Setin.

En relation régulière avec les jeunes durant leurs parcours, le duo de skippers a pu répondre aux questions sur la navigation ou sur la préservation des océans.

### DU VIRTUEL À LA RÉALITÉ

Dans le cadre du partenariat UNSS - FFvoile, la FFvoile a offert un stage en voile à l'AS non spécialiste en voile du lycée Lamarck d'Albert (académie d'Amiens).



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir la page du site UNSS sur le Trophée des AS.



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir la page des résultats du Trophée des AS.

## CHIFFRES CLÉS

**125**

établissements inscrits  
(98 collèges et 27 lycées)

Près de  
**700**

élèves engagés  
dans la traversée

Les équipages UNSS ont mis entre

**23 & 26**

jours de navigation  
pour rallier la Martinique



## LE PROGRAMME "J'AI APPRIS À NAGER"

### De J'apprends à nager (JAN) ...

Le dispositif "J'apprends à nager à l'AS avec l'UNSS" mis en place au sein de plusieurs territoires propose aux élèves licenciés UNSS volontaires un complément de pratique au sein des AS sur des créneaux à l'année ou sous forme de stages pour finaliser l'apprentissage du savoir nager et valider in fine le test.

### ... À l'événement J'ai appris à nager (JAN+)

L'UNSS poursuit son action sur le savoir nager en proposant la pratique d'activités nautiques et aquatiques, ce qui illustre le "JAN+". Les élèves ciblés sont des jeunes de 6<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup> ayant acquis le savoir nager grâce au programme "j'apprends à Nager à l'AS avec l'UNSS" en 2020 - 2021.

Cette première édition a eu lieu du 13 au 15 septembre 2021.

Pour cet événement, c'est la ville de Vichy qui a chaleureusement accueilli les 150 jeunes venus de l'ensemble du territoire. Lors de ces 3 jours, les jeunes licenciés ont pu découvrir 6 activités : l'aviron, le kayak, le stand-up paddle, les activités subaquatiques, le sauvetage et le water-polo.

Devant le succès rencontré par cette première édition, l'UNSS a organisé une deuxième édition à Vichy du 19 au 21 septembre 2022. À noter que cet événement est construit en lien étroit avec l'ensemble des fédérations et clubs supports en charge de l'animation des ateliers.



*"Tu as appris à nager, regarde maintenant toutes les activités que tu peux pratiquer"*

*Slogan de l'événement.*



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir la page de l'événement



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir la vidéo bilan de l'événement



## PRATIQUES ÉVÈNEMENTIELLES INSTITUTIONNELLES

6.1 > JOURNÉE NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE 2021 (JNSS 2021)

P. 28

6.2 > SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE 2022 (SOP 2022)

P. 28

6.3 > JOURNÉE OLYMPIQUE 2022

P. 29

## PRATIQUES ÉVÈNEMENTIELLES INSTITUTIONNELLES



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir le focus sur les actions menées sur le territoire lors de la JNSS 2021.



Vidéo : La JNSS 2021 avec l'UNSS Bretagne.

### 6.1 > Journée nationale du sport scolaire 2021 (JNSS 2021)

La Journée nationale du sport scolaire a lieu chaque année en septembre. Le 22 septembre 2021, dans les écoles, collèges et lycées de France, des manifestations sportives et ludiques (démonstrations, cross, tournois, compétitions, célébrations...) ont réuni les élèves, leurs professeurs, leurs parents et l'ensemble des membres de la communauté éducative sur le thème de la relance de la pratique sportive et du développement durable.

L'objectif de cette journée est de promouvoir toute la richesse et la force du sport scolaire, de montrer le dynamisme des élèves licenciés et d'attirer de nouveaux élèves vers le sport scolaire volontaire.

Par ailleurs, l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques à Paris en 2024 sera l'occasion de porter les valeurs de l'olympisme : excellence, amitié, respect, et des valeurs du sport comme le goût de l'effort, la persévérance, la volonté de progresser, le respect des autres, de soi et des règles. Cette mobilisation pour le sport et pour les valeurs qu'il véhicule permet de favoriser la réussite de tous les élèves.

Partout en France, dans les 130 services régionaux et départementaux UNSS, et dans toutes les AS, le sport scolaire a rayonné, alors que le contexte sanitaire était contraignant pour tous en cette rentrée 2021.

Cette journée nationale du sport scolaire s'intègre par ailleurs dans la semaine européenne du sport (EWOS).

### 6.2 > Semaine olympique et paralympique 2022 (SOP 2022)

Dans un contexte sanitaire complexe et peu propice aux rencontres inter-écoles / établissements et inter-associations sportives, et dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, la semaine olympique et paralympique 2022 s'est déroulée du 24 au 29 janvier 2022 sur la thématique : « le sport pour le climat, l'éco-responsabilité »

Plus de 750 000 jeunes sensibilisés dans plus de 5000 écoles et établissements scolaires et d'enseignement supérieur dont 1500 labellisés "Génération 2024", sur l'ensemble du territoire français et dans 48 établissements de l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger) ont pris part à cet événement incontournable du calendrier du sport scolaire.

Depuis la première édition en 2017, la SOP est passée de 320 000 élèves sensibilisés à 750 000 pour cette édition 2022, avec le fort soutien de l'UNSS et du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse et des Sports pour en faire le succès qu'elle a été.

454 projets SOP2022 ont été portés directement par l'UNSS. Cette édition a été également la plus suivie sur les réseaux sociaux et les médias (250 retombées médias et 11,2 millions de vues).

La prochaine SOP aura lieu en avril 2023.

#### CHIFFRES CLÉS

**750 000**

élèves mobilisés

**450**

projets portés directement par l'UNSS

### 6.3 > Journée olympique 2022

Le 23 juin est une date universelle célébrant la création du Comité international olympique en 1894 à la Sorbonne à Paris, lorsque Pierre de Coubertin a rénové Les Jeux olympiques modernes.

La première Journée olympique a été célébrée le 23 juin 1948. Cette journée est intégrée dans les programmes éducatifs scolaires en France, et célébrée partout par les fédérations sportives scolaires, le CNOSF et le CPSF, le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques et Paris 2024.

L'UNSS tient tout particulièrement à célébrer cette journée. Entre 2019 et 2022, le nombre d'élèves concernés est passé de 61 000 à 140 700 élèves, et le nombre de projets réalisés et montés dans le cadre de cette journée olympique est passé de 175 à plus de 1000.

Le 23 juin 2022, cette journée était organisée autour de la thématique "les établissements scolaires bougent pour la paix".

#### CHIFFRES CLÉS

**+ 1 000**

événements réalisés sur l'ensemble du territoire

**140 700**

élèves mobilisés

**80 000**

kilomètres parcourus par les scolaires pour la paix !

# L'ISF GYMNASIADE NORMANDIE 2022

<b>7.1 &gt; PRÉSENTATION ET ORGANISATION GÉNÉRALE</b>	<b>P. 31</b>
<b>7.2 &gt; ACCUEIL DE LA DÉLÉGATION UKRAINIENNE</b>	<b>P. 32</b>
<b>7.3 &gt; BILAN SPORTIF DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE</b>	<b>P. 33</b>

## L'ISF GYMNASIADE NORMANDIE 2022

### 7.1 > Présentation et organisation générale

La "Gymnasiade Normandie 2022" est un événement sportif et culturel international qui s'est tenu en Normandie du 14 au 22 mai 2022. Il s'agit du plus grand événement sportif scolaire mondial.

L'organisation de la Gymnasiade a été confiée à la France, c'est-à-dire à l'UNSS, par délégation de la fédération internationale du sport scolaire (ISF). L'attribution et désignation a eu lieu à Zagreb par le comité exécutif de l'ISF, le 30 novembre 2019. Le contrat d'organisation entre l'UNSS et l'ISF a été signé en octobre 2021.

Il s'agit par ailleurs du premier événement multisport mondial organisé après la pandémie de Covid-19 en France, dans un contexte sécuritaire très poussé suite au conflit militaire entre la Russie et l'Ukraine.

Cet événement a réuni 3191 participants venant de 62 nations différentes à 2 ans et demi des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. La Gymnasiade a été un temps fort et a permis de célébrer le sport, le patrimoine et la culture. Il s'agissait vraiment de l'organisation des "jeux avant les Jeux".

Cette édition a été la plus importante organisation de l'histoire de l'ISF et du sport scolaire. C'est la première fois que le programme sportif était aussi conséquent, et également la première fois que la Gymnasiade intégrait officiellement dans son programme les élèves en situation de handicap.

Un travail d'organisation a été entrepris par tous les partenaires autour de l'UNSS et le comité local d'organisation représenté par les services régionaux UNSS de Caen et Rouen, et les services départementaux de l'UNSS de ces deux académies.

L'État a pris une part fondamentale dans le succès de cet événement avec notamment l'appui inconditionnel, le suivi et l'implication de la délégation interministérielle aux grands événements sportifs internationaux (DIGES), les préfetures de Région et Départements en Normandie, le rectorat de l'académie de Normandie, et l'ensemble des collectivités territoriales.

Il est à noter une implication très forte du mouvement sportif en lien avec l'UNSS sur le programme sportif.

Tous les documents bilans sportifs, financiers, médiatiques, et impact économique, social, sociétal, RSE ont permis d'identifier les points forts de ce type d'événement ainsi que les voies de progression pour l'organisation de prochains événements de ce type.

#### CHIFFRES CLÉS

**17 + 3**

sports + parasports

**19**

sites sportifs, 9 villes,  
5 départements, 1 région  
(Région Normandie  
et Calvados, Eure, Manche,  
Orne et Seine-Maritime)

**3191**

participants

**62**

nations

**2253**

athlètes  
(1202 garçons, 1051 filles)

**263**

adultes

**573**

officiels (dont 511 coaches  
et 62 autres officiels)

**102**

arbitres

**1737**

volontaires (jeunes officiels,  
et volontaires adultes)

UNE ORGANISATION MILLIMÉTRÉE

70670  
repas

38000  
nuitées

5  
sites d'hébergements

80  
cars chaque jour de compétition sportive

TABLEAU DU NOMBRE DE PARTICIPANTS ENGAGÉS PAR SPORT

SPORTS	NOMBRE DE PAYS ENGAGÉS	ATHLÈTES			SPORT PARTAGÉ	FORMA-TION	SPORT PARTAGÉ	TOTAL
		GARÇONS	FILLES	TOTAL				
Tir à l'arc	11	40	36	76	23	0	0	99
Gymnastique artistique	17	58	48	106	29	20	1	176
Athlétisme	35	204	205	409	64	0	6	479
Badminton	14	27	31	58	18	1	0	77
Basket 3x3	22	69	58	127	27	16	3	174
Beachvolley	16	30	31	61	24	9	1	95
Boxe	19	95	58	153	31	0	0	184
Breaking danse	9	14	12	26	8	0	1	35
Escrime	10	23	29	52	15	5	0	72
Judo	22	81	74	155	37	12	1	205
Course d'orientation	6	21	24	45	10	0	0	55
Para athlétisme	7	21	16	37	12	0	21	70
Para judo	3	3	3	6	3	0	3	12
Para natation	5	10	10	20	11	0	12	43
Gymnastique rythmique	8	0	44	44	12	6	1	63
Rugby à 7	8	94	57	151	13	6	3	173
Natation	24	134	125	259	34	0	0	293
Tennis de table	22	61	61	122	32	3	3	160
Taekwondo	18	72	61	133	22	12	3	170
Lutte	16	145	28	213	65	12	3	293
<b>TOTAL</b>	<b>62</b>	<b>1202</b>	<b>1051</b>	<b>2253</b>	<b>511</b>	<b>102</b>	<b>62</b>	<b>2928</b>

7.2 > Accueil de la délégation ukrainienne

Quelques semaines avant la Gymnasiade Normandie 2022, le ministre de l'Éducation, de la jeunesse et des Sports a souhaité qu'une délégation de jeunes sportifs ukrainiens puisse être présente à Deauville, malgré la guerre contre la Russie.

Si l'UNSS sait organiser des rencontres hebdomadaires, l'accompagnement de jeunes étrangers, dans un contexte de guerre, ne rentre pas dans ses missions. Avec l'ONG ACTED, déjà présente sur le territoire ukrainien, l'UNSS a monté toute cette opération afin de permettre à 38 jeunes sportifs ukrainiens de traverser leur pays en guerre et de venir participer à la compétition.

Après 32 heures de voyage en bus depuis Lviv (Ukraine) et le passage de 3 frontières, les jeunes sportifs ukrainiens ont pu, grâce à l'UNSS, découvrir Paris, être accueillis à l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP), être reçus à l'Élysée et jouer un match amical de tennis de table contre des élèves d'une association sportive parisienne, avant de se rendre en Normandie.

La délégation ukrainienne composée au total de 133 personnes a remporté 48 médailles se plaçant ainsi au 8<sup>ème</sup> rang des nations.

Une très belle histoire d'amitié et de mobilisation qui montre que le sport est un formidable outil au service de la paix.



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir la plaquette bilan de l'événement.



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir la vidéo bilan de l'ISF (youtube).

7.3 > Bilan sportif de la délégation française

L'équipe de France UNSS était représentée dans chacune des disciplines. La délégation était composée de 277 personnes réparties comme suit :

- 215 athlètes
- 45 coaches
- 11 arbitres/juges
- 4 chefs de délégation
- 2 accompagnateurs complémentaires.

En dehors des temps de compétition, l'ensemble de la délégation a pu se retrouver au "Club France" situé à Deauville. Ce lieu est devenu un lieu de partage, d'échanges et de vivre-ensemble qui a donné encore plus de sens à l'expérience vécue par ces jeunes sportifs.

La France s'est classée première nation mondiale en termes de médailles (en nombre total et en médaille d'or).

C'est un résultat sportif historique et exceptionnel pour l'équipe de France scolaire UNSS.



NOMBRE DE MÉDAILLES



PLACE	PAYS	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL	CLASSEMENT PAR TOTAL
1	France	51	37	42	130	1
2	Brésil	45	45	36	126	2
3	Kazakhstan	33	32	21	86	4
4	Turquie	25	25	42	92	3
5	Hongrie	22	14	18	54	6
6	Chine	21	20	27	68	5
7	Espagne	14	9	15	38	8
8	Ukraine	11	18	19	48	7
9	Algérie	10	8	8	26	11
10	Roumanie	9	7	22	38	8

280 JEUNES OFFICIELS, ACTEURS INCONTOURNABLES DE LA GYMNASIADE DE NORMANDIE 2022

- Les Jeunes Arbitres/Jeunes Juges certifiés nationaux issus de tout le territoire et sélectionnés ont tous bénéficié d'un stage national de remise à niveau et de formation pour appréhender les règlements internationaux : athlétisme (20), tennis de table (18), badminton (12), beachvolley (10), natation (6), basket 3x3 (5), tir à l'arc (10), rugby 7 (8).

Les Jeunes Officiels locaux issus de la Normandie :

- 16 Jeunes Écoresponsables
- 30 Jeunes Secouristes
- 38 Jeunes Organisateurs
- 40 Jeunes Ambassadeurs
- 45 Jeunes Interprètes
- 40 Jeunes Reporters



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir le bulletin final.



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir le tableau complet des médailles.



## THÉMATIQUES TRANSVERSALES

8.1 > LES JEUNES OFFICIELS VERS UNE GÉNÉRATION RESPONSABLE	P. 35
8.2 > ÉTHIQUE ET SPORT SCOLAIRE	P. 38
8.3 > FONDS DE SOLIDARITÉ	P. 39
8.4 > SANTÉ ET PRÉVENTION DOPAGE	P. 40
8.5 > DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCO-RESPONSABILITÉ	P. 41
8.6 > L'IMPLICATION DES PARENTS D'ÉLÈVES À L'AS	P. 43
8.7 > INCLUSION ET SPORT PARTAGÉ	P. 44
8.8 > MIXITÉ ET PRATIQUE AU FÉMININ	P. 45

## THÉMATIQUES TRANSVERSALES

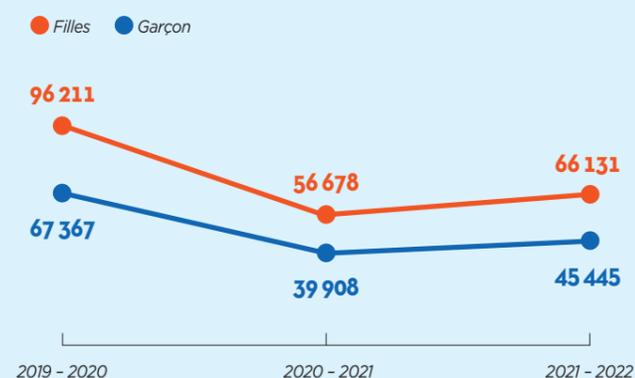
### 8.1 > Les Jeunes Officiels - Vers une génération responsable

Bien qu'elle ait été entamée durant la pandémie de la Covid-19, l'année scolaire 2021 - 2022 a connu une augmentation importante des formations de Jeunes Officiels. Près de 199 151 certifications (82 683 pour des filles et 116 648 pour des garçons) ont ainsi été délivrées, en très nette augmentation par rapport à l'exercice précédent.

L'apprentissage de la citoyenneté à l'UNSS se fait tous les mercredis et, plus que jamais, former le citoyen de demain est l'un des objectifs prioritaires de notre fédération. Pour l'atteindre, notre fédération se concentre sur trois axes principaux :

- Permettre à un maximum d'élèves d'expérimenter la vie associative ;
- Favoriser l'accès aux responsabilités des élèves au sein de l'association sportive, de l'UNSS et de la société civile ;
- Mettre les jeunes au cœur de nos organisations : l'UNSS c'est « partager plus que du sport » mais aussi et surtout « pour les jeunes et par les jeunes ».

#### APRÈS LA COVID-19 : UN REBOND DES CERTIFICATIONS



Le retour progressif à la normale connu durant l'année scolaire a permis de mettre à nouveau en pratique l'ensemble des formations de Jeunes Officiels qui ont pu se tenir en présentiel ou, parfois, en format adapté, permettant la délivrance des certifications à tous les niveaux.

#### CHIFFRES CLÉS

# 111 576

jeunes certifiés (10,8 % des licenciés)

# 45 445

filles

# 66 131

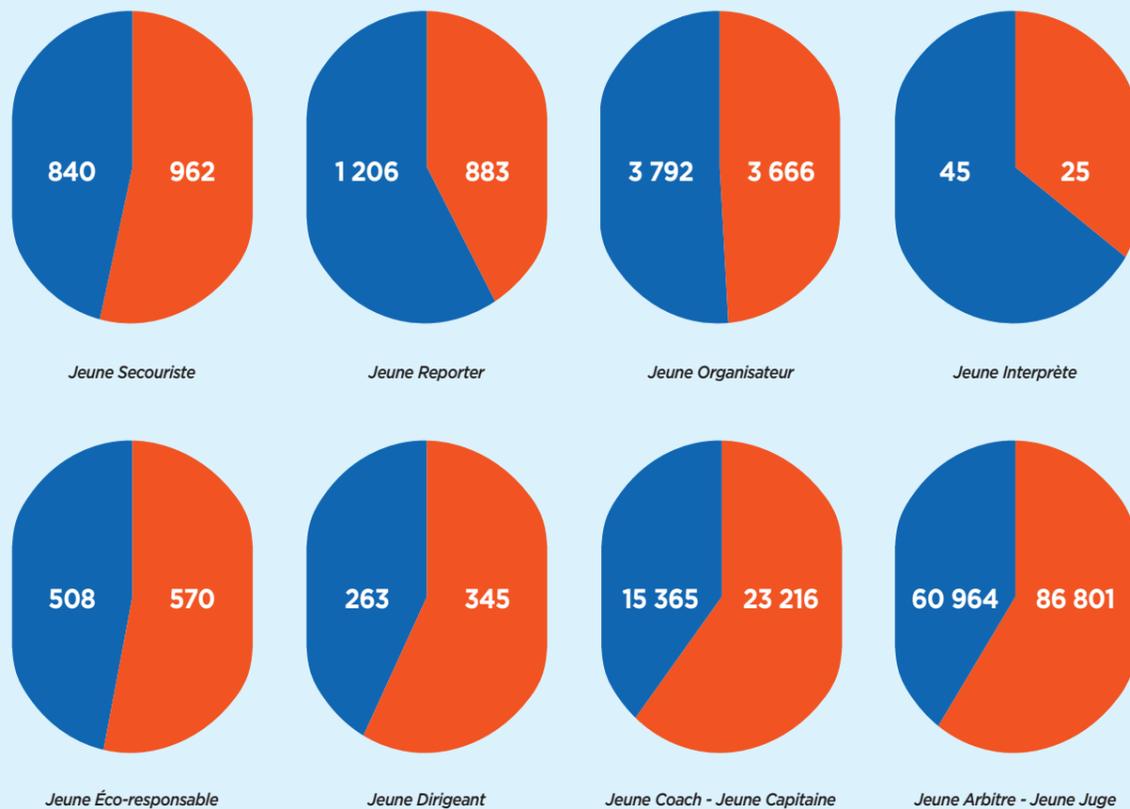
garçons

# +38,88%

de jeunes certifiés  
par rapport à 2020 - 2021

### RÉPARTITION DES CERTIFICATIONS DÉLIVRÉES PAR RÔLE ET PAR SEXE

● Filles ● Garçon



Si les formations de Jeunes Arbitres - Jeunes Juges et Jeunes Coaches - Jeunes Capitaines restent très nettement majoritaires, les formations dans les autres rôles plus récents continuent de se déployer sur l'ensemble du territoire. L'outil de pilotage OPUSS permet de recenser et de valoriser ces formations.

À titre d'exemple, le nouveau rôle de Jeune Interprète a pour but de permettre aux jeunes licenciés de s'investir durant de grands événements internationaux ou d'accompagner une équipe de France UNSS sélectionnée dans un championnat international scolaire. La Gymnasiade Normandie 2022 a permis la formation de nombreux Jeunes Interprètes qui ont été une plus-value importante pour l'UNSS.

#### DES LICENCIÉS FORMÉS DU NIVEAU DISTRICT AU NIVEAU INTERNATIONAL

Le nombre de certifications a quasiment doublé comparativement à l'année scolaire précédente. Ces chiffres démontrent l'intérêt que les licenciés de l'UNSS portent au programme Jeunes Officiels à travers l'ensemble du territoire. La Gymnasiade Normandie 2022 a permis d'augmenter le nombre de certifications internationales d'une part et, d'autre part, de reconnaissances par les fédérations françaises délégataires. Ces relations étroites entre l'UNSS et le mouvement sportif sont autant de ponts entre le monde scolaire et le monde sportif au bénéfice de l'engagement.

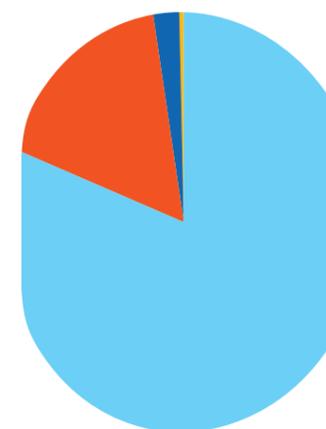
### RÉPARTITION DES CERTIFICATIONS PAR NIVEAU ET PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT

	NIVEAU DISTRICT	NIVEAU DÉPARTEMENTAL	NIVEAU ACADÉMIQUE	NIVEAU NATIONAL	NIVEAU INTERNATIONAL
Collèges	64 654	33 861	14 296	1 106	105
Lycées	35 769	25 674	13 938	1 348	219
Lycées professionnels	3 901	2 398	1 242	68	8
Autres établissements	305	157	97	5	0
<b>TOTAL</b>	<b>104 629</b>	<b>62 090</b>	<b>29 573</b>	<b>2 527</b>	<b>332</b>
Comparatif n-1	64 670	37 756	13 321	584	3

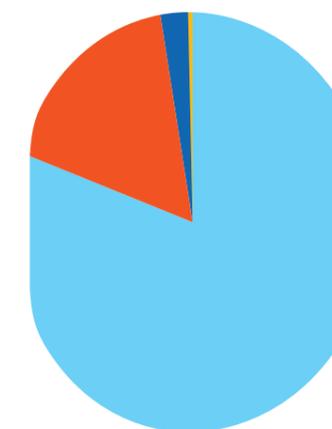
Un nombre croissant de licenciés s'investissent dans plusieurs rôles de Jeunes Officiels. Cela témoigne de la volonté des licenciés de s'engager durablement dans différents pans de la vie associative, au-delà de la seule pratique sportive.

#### FILLES INVESTIES DANS PLUSIEURS RÔLES

● 1 rôle ● 2 rôles ● 3 rôles ● 4 rôles



#### GARÇONS INVESTIS DANS PLUSIEURS RÔLES



#### FOCUS SUR QUELQUES FORMATIONS CLÉS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

- **L'arbitrage dans sa transversalité** : à l'occasion de la JNSS 2021, l'UNSS et l'Association Française du Corps Arbitral Multisports (AFCAM) se sont associées pour mettre en place des formations ayant pour objectif de transmettre aux jeunes les missions données à un arbitre quel que soit le sport. Ce sont près de 10 formations qui se sont réalisées par l'AFCAM à cette occasion.
- **Priorité aux Jeunes Secouristes** ! 12 formations de Jeunes Secouristes ont été recensées dans les territoires (Lyon, Rennes, Rouen, Amiens, Limoges, Caen, Poitiers, Grenoble, Besançon, Mayotte, Aix-Marseille) pour près de 1000 licenciés formés. Ces formations se font principalement lors des grands événements rassemblant de nombreux jeunes licenciés (JNSS, SOP, JOP, lycéenne, raid, etc).

#### CHIFFRE CLÉ

**19,35%**

des Jeunes Officiels sont certifiés sur 2 rôles ou plus.



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir les détails du programme de formation des Jeunes Officiels de l'UNSS.



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir la composition de la Commission nationale Jeunes Officiels 2021 - 2022.

## 8.2 > Éthique et sport scolaire

Le programme Ethic'Action décliné en master-class et en un prix national parrainé par le Sénat ou l'Assemblée nationale a pris toute sa place au sein du PNDSS 2020 - 2024 et notamment dans son volet « Responsabilité ». Un important travail d'éducation à la citoyenneté et d'engagement associatif est mené, par le biais d'actions concrètes afin de lutter contre toutes les formes de discriminations. L'objectif premier est de sensibiliser l'ensemble des licenciés de l'UNSS aux valeurs de la République. Au parcours sportif du licencié est étroitement lié son parcours citoyen.

La Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH) et la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) sont des partenaires institutionnels de l'UNSS sur ce programme.

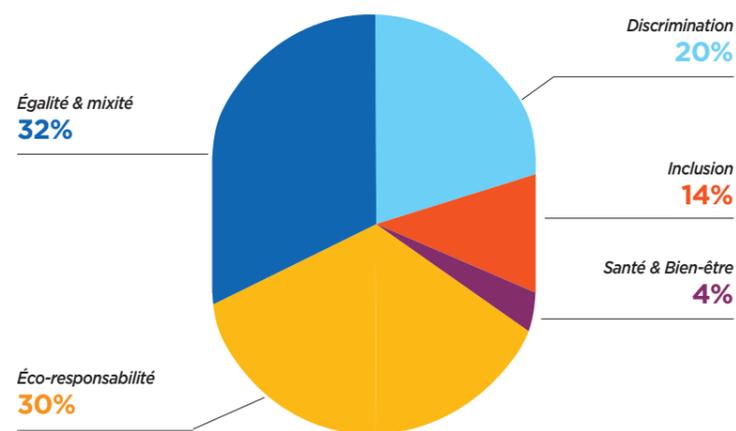
### LE PRIX NATIONAL ETHIC'ACTION

En 2021 - 2022, les thématiques du prix national Ethic-Action proposées étaient :

- Les discriminations liées au sexisme, racisme, antisémitisme, homophobie et handicap ainsi que le harcèlement et la violence ;
- L'inclusion et le sport partagé ;
- La santé et le bien-être dont la lutte contre le dopage ;
- L'éco-responsabilité ;
- L'égalité et la mixité filles - garçons.

### EN 2021 - 2022, 84 DOSSIERS ONT ÉTÉ PRÉSENTÉS À L'UNSS

#### RÉPARTITION DES DOSSIERS PAR THÉMATIQUES



Toutes les associations sportives de France volontaires étaient invitées à mettre en avant un projet mené dans le cadre de l'une de ces thématiques. Les critères retenus pour la sélection des lauréats étaient :

- Le caractère interdisciplinaire à l'initiative des licenciés de l'association sportive ;
- L'impact du projet sur l'ensemble de la communauté éducative de l'EPL ;
- Le fait que le projet s'inscrive dans la durée.

La cérémonie de remise des prix s'est déroulée au Sénat. Que ces 84 associations soient félicitées !



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir le site Ethic'Action UNSS.



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir la liste des lauréats Ethic'Action.

### LES MASTER-CLASS (THÉÂTRES FORUM ET CONFÉRENCES-DÉBATS) :

Les théâtres forum permettent des échanges visant à interpeller les élèves sur toutes les formes de discriminations qu'ils peuvent subir ou faire subir aux autres dans la pratique sportive et artistique et dans leur vie courante. L'enjeu est de permettre un maximum d'interactions afin d'inciter à prendre position à partir de scènes brèves, issues de la réalité de leur quotidien, grâce à des échanges en amont avec les licenciés, les enseignants EPS et la communauté éducative de l'établissement.

Après un premier temps de scénarii abrupts, tant au niveau des comportements que des propos tenus, l'assemblée est invitée par la troupe de théâtre à rejouer l'ensemble des scènes avec l'aide des ambassadeurs dans le but de traiter de façon réaliste et respectueuse les problématiques abordées.

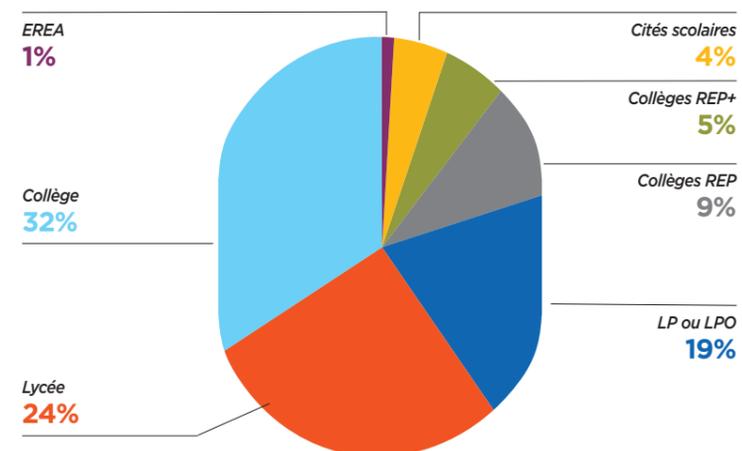
L'UNSS a proposé à l'association 733 d'animer des conférences-débats auprès des AS des établissements du second degré et des élèves du cycle 3 (lien USEP - UNSS), l'objectif étant de sensibiliser les licenciés à la lutte contre toutes les formes de discriminations dans la pratique sportive." Pour cela, le film « la couleur de la victoire » retraçant la vie de Jesse OWENS a été diffusé et a permis d'amorcer des débats constructifs. Ce projet a vocation à valoriser des projets interdisciplinaires EPS/AS/histoire - géographie et à accompagner la préparation à l'oral du Diplôme National du Brevet à partir des valeurs de l'Olympisme et de l'amitié dans le sport.

### 8.3 > FONDS DE SOLIDARITÉ

Chaque année, le fonds de solidarité vient en aide aux associations sportives qui, malgré une réelle dynamique en interne, se trouvent en grande difficulté et sollicitent une aide pour leur reprise d'activité. Cette aide permet aux AS de réaliser des actions pour susciter l'intérêt des élèves de leur établissement. Elle est accordée par la commission nationale composée de cadres UNSS, d'élus(e)s des AS et de deux représentant(e)s de droit pour les deux syndicats les plus représentatifs en EPS, au niveau national. Elle est liée à une analyse poussée des avis des services régionaux UNSS, des écritures du chef d'établissement et du secrétaire d'AS. À cela viennent s'ajouter une analyse des taux de licenciés ainsi qu'une vérification des budgets de l'AS sur les trois dernières années. Les projets proposés doivent s'inscrire dans un plan de développement pérenne afin de donner du temps aux équipes pour pallier les contextes défavorables à l'adhésion à l'AS.

Pour l'année 2021-2022, la somme de 42 400 € a été attribuée à 94 associations sportives. Elle correspond à des aides allant de 200 € à 1 500 €, les plus grosses sommes allant majoritairement vers les AS des Départements d'outre-mer.

#### RÉPARTITION DES AS QUI ONT BÉNÉFICIÉ DU FONDS DE SOLIDARITÉ PAR TYPES D'ÉTABLISSEMENTS



### CHIFFRES CLÉS

13

théâtres-forums ont eu lieu en 2021 - 2022 avec les troupes "La relève bariolée" et "Ondes de choc".

5 922

élèves de 56 collèges ont assisté à une conférence-débat au cours de l'année scolaire 2021 - 2022.



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir l'ensemble des master-class organisées en 2021 - 2022.



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir la composition de la Commission nationale Éthique et sport scolaire 2021 - 2022.

42 400 €

attribués à 94 AS



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir la composition de la Commission nationale Fonds de solidarité 2021 - 2022.

## 8.4 > SANTÉ ET PRÉVENTION DOPAGE

L'article L 231-5 du Code du sport rappelle que les fédérations sportives veillent à la santé de leurs licenciés et prennent à cet effet les dispositions nécessaires.

L'apport de l'activité physique pour préserver une bonne santé, pour lutter contre la maladie, les addictions et la sédentarité est l'un des objectifs premiers de l'UNSS. Le docteur Charles MERCIER-GUYON, médecin fédéral de l'UNSS a accompagné de son expertise les différents travaux élaborés sur cette année 2021 - 2022.

Les objectifs de la commission nationale santé et prévention de lutte contre le dopage permettent de promouvoir une pratique sportive vectrice de santé physique, psychique et de bien-être, incitent à une pratique régulière au sein de l'AS, accompagnent la mise en œuvre du programme éducatif y afférent et notamment en matière de nutrition et permettent la valorisation des jeunes secouristes.

Ces objectifs se déploient à travers des actions sur tout le territoire métropolitain et ultramarin, particulièrement à travers les cross d'associations sportives, de districts, départementaux et académiques qui donnent lieu à des rassemblements massifs d'élèves qui permettent cette sensibilisation.

On compte également les actions suivantes :

- **Mise en place d'événements grand public pour promouvoir l'activité physique, sportive et artistique.** Chaque service régional et départemental UNSS met en place un remarquable programme de santé permettant de promouvoir les bienfaits d'une activité sportive et artistique régulière dans le cadre d'une manifestation festive et culturelle ;
- **Accompagnement des enfants sédentaires, en surcharge pondérale** en établissement scolaire. Les courses solidarité - santé mises en place sur chaque cross UNSS (sédentaires, surpoids, problèmes respiratoires...) permettent à ces publics de se préparer et prendre part aux différents cross organisés ;
- **Accompagnement de la mise en œuvre de programmes d'éducation à la santé en matière de nutrition.** Un travail en amont sur les petits déjeuners santé, et repas pendant les manifestations sportive et artistique selon les recommandations du Programme National Nutrition Santé et du Plan Obésité est toujours réalisé au sein de l'UNSS ;
- **Mise en place d'une approche multidisciplinaire qui associe éducation physique et sportive, sciences de la vie, éducation à la santé, et l'ensemble de la communauté éducative dans un environnement positif et ludique.** Des projets ICAPS (Intervention auprès des Collégiens centrés sur l'Activité Physique et la sédentarité) sont coordonnés



Scannez ce QR code ou cliquez sur le lien pour découvrir la composition des Commissions nationales Santé et Prévention dopage 2021 - 2022.

par certains services régionaux UNSS. Ces projets regroupent remarquablement plusieurs structures partenaires du champ de l'éducation et de la promotion de la santé. (Informations, accompagnement méthodologique, formation, prévention, organisation échanges de pratiques, tests physiques, participation journée nationale du sport scolaire) ;

- **Intégration et officialisation du rôle de Jeune Officiel Secouriste** dans le plan national de développement du sport scolaire pour la période 2020-2024 ;

- **Renforcement du suivi et du développement des actions de Santé** au sein de l'UNSS dans les DOM et sur le territoire national, notamment par l'activation d'une commission médicale élargie

La commission travaille également avec l'Agence française de lutte contre le dopage pour mettre en place un programme éducatif, au travers d'actions de prévention afin d'atteindre un large public scolaire. Ces travaux n'ont pas permis, faute de candidat, de remise de prix Ethic'Action liés à la lutte spécifique contre le dopage. Pour autant, une master class a été réalisée au Jamel Comedy Club (Paris).

### FOCUS : CADRES DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE 2021/2022

- Temps forts divers de l'UNSS ;
- Journée nationale du sport scolaire (JNSS) ;
- CROSS national ;
- Semaine olympique et paralympique (SOP) ;
- Journée olympique et paralympique (JOP) ;
- Master class en territoires ;
- Thématique « Santé » du prix Ethic'Action ;
- Caravanes santé « actions territoriales »
- Jeux des Jeunes en octobre 2021 à l'INSEP, organisation support des tests physiques et application « TOUS EN FORME » ;
- Travaux lors du séminaire national des cadres UNSS ;
- Signature d'une convention nationale entre l'UNSS et l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD).

## 8.5 > DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCO-RESPONSABILITÉ

Depuis plus de 10 ans, l'UNSS a construit et enrichi progressivement son projet national de développement du sport scolaire par l'intégration de thématiques transversales, véritables piliers de l'enseignement et de la vie des AS. Aux aspects social-culturel et économique, se rajoute aujourd'hui la question du développement durable, combat devenu incontournable ces dernières années (réchauffement climatique, pandémie...).

Les grandes questions de société se posent de façon récurrente et les AS révèlent au quotidien cette prise de conscience collective, intégrant désormais ces problématiques au cœur des formations de nos jeunes au bénéfice d'une génération concernée et responsable, amplifiée par la reconnaissance et l'accompagnement de nos partenaires.

L'UNSS poursuit son investissement par la mise en place de nombreuses actions. L'opportunité de formation à partir du dossier "Jeunes Officiels, Vers une Génération Responsable", accompagne les Jeunes Officiels écoresponsables vers une gestion complète du dossier (déplacement, consommation, alimentation, biodiversité, empreinte carbone, compensation...).



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir L'humour pour lutter contre le dopage au Jamel Comedy Club



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir La caravane santé de l'UNSS



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir la composition de la Commission nationale Développement durable 2021 - 2022.

C'est autant d'opportunités de mises en place d'actions qui représentent un véritable engagement citoyen pour lesquelles certaines d'entre elles se voient récompensées par une labellisation, accompagnée d'une dotation financière, dans le cadre du Prix Ethic'Action.

**C'EST AINSI QUE POUR L'ANNÉE 2021-2022, 6 LAURÉATS "ÉCORESPONSABLES" MAIF-UNSS ONT ÉTÉ DISTINGUÉS :**



**COLLÈGE VICTOR HUGO VOLVIC (ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND)**

"Être un sportif engagé pour la planète"



**LYCÉE CHATELET DOUAI (ACADÉMIE DE LILLE)**

"Réduire l'impact carbone de la pratique en Course d'Orientation par la plantation de 500 arbres"

**COLLÈGE PROUDHON BESANÇON (ACADÉMIE DE BESANÇON)**

"Éco-randonnées citoyennes, sensibiliser et s'engager, ici et maintenant, pour ailleurs et plus tard"



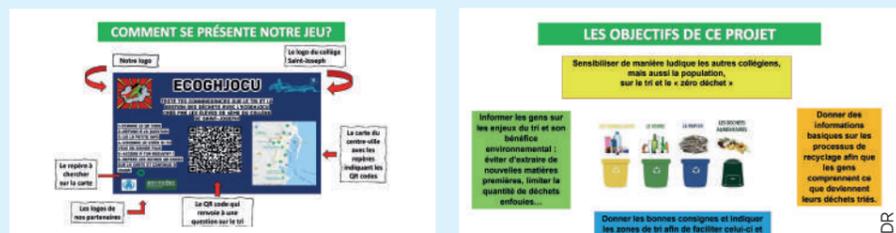
**COLLÈGE LAFAYETTE LE PUY-EN-VELAY (ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND)**

"Sportifs pour la planète"



**COLLÈGE SAINT-JOSEPH BASTIA (ACADÉMIE DE CORSE)**

"Éducation au traitement des déchets"



**CITÉ SCOLAIRE LAKANAL SCEAUX (ACADÉMIE DE VERSAILLES)**

"Eco Games, le sport au service de la planète"

**8.6 > L'IMPLICATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DANS L'AS**

Durant ces deux années de pandémie qui ont rendu la gestion de la vie associative particulièrement délicate, l'UNSS a eu à cœur de maintenir des échanges réguliers avec les fédérations de parents d'élèves pour encourager à la fois la pratique à l'AS (santé physique et morale des licenciés, pratique sportive multiactivités, rencontres inter-établissements dès que possible, etc.) mais aussi l'engagement à la prise de responsabilités.

Si cette période n'a pas permis d'organiser en présentiel toutes les rencontres nationales de parents d'élèves à l'AS, plusieurs réunions en visio entre des représentants des fédérations de parents ont permis au sport scolaire - parfois même en lien avec l'USEP - de répondre à de nombreuses questions, encourageant les parents à s'investir à l'AS comme des ambassadeurs du sport scolaire.

**PERSPECTIVES**

La commission nationale des parents d'élèves à l'AS a pour perspective 2022-2023 la rénovation des outils de communication à travers la plaquette et le guide des parents d'élèves à l'AS. Cette commission va être renouvelée afin de permettre à l'ensemble des acteurs du sport scolaire d'être représentés et de participer à cette reprise qui s'annonce déjà des plus dynamiques et encourageantes.

Les vice-présidents parents d'élèves enregistrés dans la vie des AS (OPUSS) connaissent une légère baisse s'expliquant par la pandémie et les priorités scolaires autres que la vie associative. Néanmoins, cette baisse n'est pas significative et laisse présager un rebond avec la sortie de la crise sanitaire.

**CHIFFRE CLÉ**

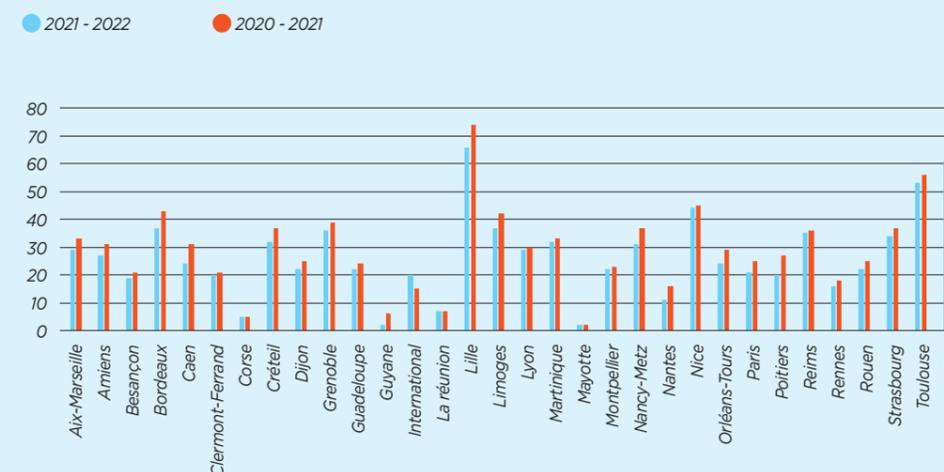
**862**

vice-présidents parents d'élèves enregistrés dans la vie des AS en 2021 - 2022 (contre 956 l'année précédente)



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir la composition de la Commission nationale Implication des parents d'élèves à l'AS 2021 - 2022.

**NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS D'AS PARENTS D'ÉLÈVES ENREGISTRÉS SUR OPUSS**



CHIFFRES CLÉS

**5983**

licenciés déclarés en situation de handicap à l'UNSS

**255**

compétitions tous sports confondues dans la catégorie sport partagé

**230**

équipes engagées dans 27 championnats de France en catégorie Sport partagé

**513**

AS ont participé à au moins un événement Sport partagé



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir la composition de la Commission nationale Sport partagé UNSS - FFH - FFSA 2021 - 2022.

8.7 > INCLUSION ET SPORT PARTAGÉ

Le Sport Partagé permet de partager un moment privilégié autour de la pratique sportive et artistique, de la réussite de chacun et d'un apprentissage du mieux vivre ensemble, dans un lieu unique de pratique...

Ce programme, géré en relation avec la Fédération Française Handisport et la Fédération Française de Sport Adapté, permet donc aux élèves valides et aux élèves en situation de handicap scolarisés de pratiquer ensemble et de partager plus que du sport. On dénombre 161 établissements spécialisés affiliés à l'UNSS (IME, IEM, ITEP, IMPRO, AUT, etc.) répartis sur l'ensemble du territoire de métropole et des DOM. On note une diminution significative du nombre d'établissements spécialisés affiliés (213 en 2019-2020) mais en légère hausse par rapport à 2020-2021. La difficulté, voire l'impossibilité durant une grande partie de l'année scolaire pour deux AS de pratiquer ensemble, explique en partie cette diminution. À défaut de rencontres et de compétitions entre établissements liées au contexte sanitaire sur les deux premiers trimestres de l'année, de nombreux événements promotionnels et événementiels ont été mis en place lors de journées de sensibilisation dédiées au sein des établissements. Découverte de parasport, débats avec des parasportifs de haut niveau, échanges entre élèves valides et élèves en situation de handicap.

Parallèlement et grâce à la reprise complète et au retour des compétitions en mars, des championnats qualificatifs départementaux, académiques ont pu se dérouler.

On dénombre 255 compétitions toutes activités confondues dans la catégorie sport partagé.

Ainsi, 27 championnats de France se sont déroulés avec une finalité en équipe sport partagé. Parmi ces activités, on peut noter 38 équipes collèges et lycées confondues en cross-country ou encore 23 équipes en sport partagé multiactivités, championnat dédié à ce programme. Les activités aviron indoor, run&bike, escalade, golf, natation, pétanque, tennis de table, laser run, VTT fonctionnent très bien, avec des programmes adaptés à tous et permettant de faire respecter une certaine équité sportive.

Ces organisations Sport partagé, quelles qu'elles soient, permettent aux élèves d'enrichir leur regard sur l'autre, d'aborder la pratique physique d'une autre façon : en faisant plus attention à l'autre, en avançant ensemble.

On observe un esprit d'entraide entre ces jeunes, de valorisation de l'estime de soi, de partage.

Lors des rencontres, les élèves ont l'impression de faire partie d'un seul et même groupe.

Les élèves en situation de handicap ont également un regard plus positif sur eux-mêmes. Ils réalisent qu'ils peuvent faire des activités comme les élèves valides et réussir comme eux. Ils sont plus motivés pour faire du sport, et cela a également un effet sur les apprentissages en général. Leur sens de l'effort augmente sachant qu'ils sont intégrés dans une équipe.



8.8 > MIXITÉ ET PRATIQUE AU FÉMININ

Ces dix dernières années, la société et les politiques publiques ont beaucoup évolué en matière de mixité et d'égalité fille/garçon. L'UNSS met cette question au cœur de ses réflexions et a à cœur de favoriser la pratique sportive et artistique de toutes et tous.

Les données statistiques de l'année scolaire 2021-2022 peuvent constituer un seuil d'alerte en comparaison des données de l'année 2019 - 2020 (dernière année de "référence" avant la pandémie). En effet, le pourcentage de licenciées a reculé de 1,90 %. Néanmoins, la pandémie a particulièrement impacté la pratique féminine et le chiffre de reprise est très encourageant.

La Commission "Mixité et égalité fille/garçon" travaille en fonction des orientations suivantes :

- Une égalité d'accès à toutes les pratiques pour toutes et tous (garçons pour les activités artistiques par exemple) ;
- La préservation de la mixité dans les formats de compétitions et festivals voire de la parité pour certaines activités ;
- Le développement de la pratique sportive et artistique pour tous notamment les filles au travers d'organisations spécifiques ;
- Le développement de l'accès aux responsabilités pour les filles notamment dans les rôles de coach, vice-présidente élève, jeune arbitre et jeune juge ;
- L'accès des filles aux sections sportives (travail en académie sur l'équilibre des sections filles/garçons) ;
- La féminisation dans la fonction de cadres UNSS, veiller à l'équilibre hommes/femmes, un déséquilibre constaté depuis quelques années où les candidatures donc recrutements sont masculins ;
- Le développement du leadership et l'émancipation des filles au travers de la pratique sportive et artistique.

LE TROPHÉE CAMILLE MUFFAT : "LES FILLES ET LES GARÇONS EN OR"

Les lauréats ont été mis à l'honneur sur le podium du CROSS 2022 à Plouay (Morbihan). Les candidatures sont proposées par les enseignants, animateurs de l'AS, soutenues par leurs présidents avec la volonté de mettre en avant des élèves qui ont un engagement important et reconnu au sein de leur AS.

LES LAURÉATS 2022

CAT.	NOM	PRÉNOM	ÉTABLISSEMENT	VILLE	ACADÉMIE
BF	Mermer	Zoé	Collège Louis Jouvét	Gamaches	Amiens
BG	Bellanger	Antonin	Collège Louis Jouvét	Gamaches	Amiens
MF	Cinier	Carla	Collège Eugène Dubois	Chatillon/Chalaronne	Lyon
MG	Roux	Sacha	Collège L. Dussaigne	Jonzac	Poitiers
	Dajoux	Margot	Lycée Blaise Pascal	Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand
CG	Mazeyrie	Arthur	Lycée Louis Barthou	Pau	Bordeaux
J/S F	Juteau	Fantine	Lycée des Métiers M. Barbanceys	Neuvic	Limoges
J/S G	Cardaillac	Jules	Lycée Louis Marjorelle	Toul	Nancy-Metz

LABELLISATION "AS ÉGALITÉ" :

Ce sont des projets-actions initiés par l'UNSS au sein du prix Ethic'action qui visent à valoriser l'égalité fille/garçon dans les AS et dont l'impact porte au-delà, au niveau de la communauté éducative, voire du tissu local de proximité.

CHIFFRE CLÉ

**40,10%**

de licenciées durant l'année scolaire 2021 - 2022



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir la composition de la Commission nationale Mixité et pratique au féminin 2021 - 2022.



Scannez ou cliquez sur ce QR code pour découvrir la présentation du QUEENS SEVEN Rugby festival.

### QUEENS SEVEN RUGBY FESTIVAL :

Ce projet a été construit avec notre partenaire "la Fondation Alice Milliat" et des fonds Erasmus + sport.

Ce tournoi de rugby à 7 féminin, dans sa partie scolaire, était réservé aux équipes de rugby minimales filles catégorie « Etablissement » qui n'ont pu franchir la qualification académique. Par un appel national, les AS se sont engagées volontairement.

Le tournoi s'est déroulé à Vincennes et associait pratique sportive, ateliers de sensibilisation et informatifs comme ceux relatifs à l'endométriose ou au sport au féminin, des matchs de gala et des expositions.

### SE RENCONTRER POUR SE RACONTER "LMS X UNSS"

Ce projet construit par l'UNSS et Little Miss Soccer est une collaboration sportive, éducative et culturelle en faveur de l'émancipation des jeunes footballeuses licenciées UNSS dont voici les caractéristiques :

- Une rencontre entre deux territoires de France et de l'Outre-mer ;
- Une rencontre entre le milieu scolaire et le monde professionnel ;
- Une rencontre sur le thème de l'égalité femmes-hommes à travers la lutte contre les stéréotypes de genre et les discriminations systémiques.

### LA LYCÉENNE MAIF RUN 2021 - 2022

La Lycéenne MAIF Run associe une course solidaire et festive à un village d'animations sportives, culturelles et éducatives. Cette organisation revêt désormais une dimension responsable (compensation carbone - actions de compensation au sein de l'AS (plogging, recyclage du matériel, utilisation de gourde, sensibilisation sur la gestion de l'eau, alimentation...).

En 2021-2022, avec la reprise tardive des rencontres et des animations en territoire en raison de la crise sanitaire, de nombreuses opérations ont été reportées, d'autres ont été adaptées sur des formats réduits en établissements ou districts afin de respecter les consignes sanitaires.

Néanmoins, ces manifestations ont pu avoir lieu :

Le 30 mars à Aurillac (académie de Clermont Ferrand) et Paris - 1300 filles ont participé, Le 6 avril au Pouzin (académie de Grenoble) - 500 filles ont participé.



# RAPPORT DE GESTION

<b>9.1 &gt; ÉLÉMENTS DE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE 2021</b>	<b>P. 48</b>
Comptes annuels/bilan actif au 31/12/2021	
Comptes annuels/bilan passif au 31/12/2021	
Compte de résultat au 31/12/2021	
Compte de résultat au 31/12/2021	
<b>9.2 &gt; RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS</b>	<b>P. 54</b>
<b>9.3 &gt; RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</b>	<b>P. 55</b>

## RAPPORT DE GESTION

Les activités sportives ont été affectées par la Covid-19 pendant l'exercice 2021, avec l'interdiction de la pratique sportive même en milieu scolaire ou encore avec l'annulation de nombreuses organisations de championnats de France UNSS, voire le report et/ou l'annulation de certains championnats au cours des 6 premiers mois de l'année civile.

En raison de l'épidémie de coronavirus, l'association a adapté son organisation dans le respect des conditions sanitaires et mis en place des procédures de télétravail afin de poursuivre son activité. Cette pandémie et cette réorganisation ne remettent pas en cause la continuité d'exploitation de l'association.

En tant que prolongement de l'éducation physique et sportive, l'UNSS constitue un moyen d'apprentissage, de préparation et de perfectionnement sportif et artistique pour tous/toutes les élèves engagé(e)s afin que chacun(e) puisse s'exprimer au mieux de ses potentialités.

Elle favorise le passage de la pratique sportive et artistique de l'école vers l'extérieur. Elle contribue à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. L'UNSS doit permettre d'appréhender le spectacle sportif et les arts corporels.

Au sein du système éducatif, l'UNSS contribue à une formation équilibrée et ambitieuse pour tous les jeunes ayant adhéré à l'AS de l'établissement ainsi qu'à l'intégration et à la réussite scolaire.

Participant à l'action publique sur les questions de santé, l'UNSS contribue à promouvoir une qualité de vie dès le plus jeune âge intégrant la pratique régulière d'activités physiques sportives et artistiques.

Rassemblant des jeunes de milieux sociaux et d'origines différents, l'UNSS représente un instrument privilégié pour lutter contre toutes les formes de discriminations. Elle privilégie ainsi le vivre et le réussir ensemble autour des valeurs de l'école de la République.

La Directrice nationale a quitté ses fonctions au 31 octobre 2021. Son remplaçant a été nommé par le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports le 29 décembre 2021. Le mandat du Commissaire aux comptes a été renouvelé pour 6 ans à l'Assemblée générale de juin 2021.

Les comptes annuels de l'UNSS pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

## 9.1 > Éléments de comptabilité générale 2021

### BILAN

Au 31/12/21, le total du bilan de l'UNSS s'élevait à 31 934 213 € contre 21 296 774 € au 31/12/20. Cette variation est liée notamment à l'intégration des districts et à l'affectation en report à nouveau du résultat de l'exercice précédent.

#### Actif

L'actif immobilisé est principalement composé du siège de la Direction nationale, de matériel informatique (acquisition d'ordinateurs et d'écrans), d'acquisition de matériel sportif (fauteuil pour sport partagé et mallette de laser run), du logiciel métier OPUSS ainsi que des prêts consentis dans le cadre de l'effort à la construction.

Par rapport à 2020, les créances clients augmentent, tout comme les autres créances.

L'UNSS a augmenté sa trésorerie de 4,1 M€ entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2021, par l'intégration des soldes bancaires des districts, à la demande de la Cour des comptes. Les disponibilités à la fin de l'exercice s'élèvent à 23,8 M€.

Les produits licences et affiliations sont perçus au titre de l'année scolaire (2021/2022). La répartition se fait sur la base de 4/10 pour l'année 2021 (septembre à décembre) et 6/10 pour l'année 2022 (janvier à juin).

Au 31 décembre 2021, l'ensemble des licences, nettes des remises exceptionnelles accordées sur la saison, et dues au titre de 2021 n'étaient pas encore totalement facturées. Le solde de 2 915 184 €, restant à facturer, a été constaté en produit à recevoir.

Le solde des autres créances est essentiellement constitué de subventions régionales attribuées au titre de l'année 2021 et non encore encaissées.

Il existe des charges constatées d'avance, en diminution par rapport à l'exercice 2020, liées notamment à l'exploitation et à l'organisation de la Gymnasiade 2022.

#### Passif

Les fonds associatifs s'élèvent à 21,2 M€ en 2021 et sont principalement composés des réserves constituées par les précédents exercices excédentaires, ainsi que l'intégration des soldes bancaires des districts. Ils sont en augmentation par rapport à 2020, du montant du résultat de l'exercice. La variation des fonds propres provient de la constatation du bénéfice de l'exercice 2021 pour 1 912 192 €, du report à nouveau des districts pour 4 121 665 € et des mouvements intervenus sur les subventions d'investissement perçues.

Les fonds dédiés sont stables du fait de l'activité réduite en 2021 pour cause de pandémie.

Les provisions pour risques et charges sont en nette augmentation et sont liées à la provision d'indemnité de départ en retraite, les litiges prud'homax, le calcul

de l'ancienneté des salariés non effectué et les non encaissements des licences et affiliation à la Guyane et à la Guadeloupe pour les exercices 2019 et 2020. L'UNSS bénéficie aussi de produits constatés d'avance, qui ont plus que doublé, liés aux subventions fléchées vers la Gymnasiade 2022.

### COMPTE DE RÉSULTATS

#### Produits

Les produits d'exploitation diminuent et passent de 2,7M€ en 2020 à 1,5 M€, notamment en raison de la diminution des cotisations et des prestations de services vendues. Il est à noter l'augmentation de près d'1,5 M€ des subventions et concours publics, dont la moitié provient des territoires.

On notera également une constance sur les produits des licences et des autres produits. Pour autant, le total des produits est en diminution du fait d'une remise sur les licences de 4 M€ en 2021, alors que cette même aide n'était que de 1, 2 M€ en 2020. Ces aides ont été votées par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil d'administration afin de soutenir l'activité des Associations sportives, notamment dans les lycées, percutées par le ralentissement de la pratique sportive lié à l'épidémie de la COVID 19.

Les produits financiers sont quasiment inexistant, et en baisse par rapport à l'exercice 2020, passant ainsi de 1899 € à 1591 €.

Les produits exceptionnels sont en augmentation du fait d'opérations de gestion réussie, passant ainsi en 2020 de 15 170 € à 29 603 € en 2021.

#### Charges

Les charges d'exploitation augmentent de près de 2 M€ et passent de 18,8 M€ en 2020 à 20,8 M€, notamment liées à la reprise partielle d'activité (transports/ médailles/ textiles), à une légère augmentation de la masse salariale et à une plus forte dotation aux amortissements et provisions. En effet, pendant la période pandémique, des achats de matériel sportif ont été réalisés, en augmentation de plus d'1 M€.

Il n'y a pas de charges financières.

Les charges exceptionnelles sont en très forte croissance du fait des dotations exceptionnelles et des provisions ainsi passées.

#### Résultat

Le résultat de l'association en 2021 est de 1 912 192 €. L'Association n'étant pas soumise à l'Impôt sur les sociétés, l'Assemblée générale du 14 juin 2022 l'a affecté en report à nouveau.

#### Conventions réglementées

Le Commissaire aux comptes a informé l'Assemblée générale qu'il ne lui a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

ACTIF EN €	31/12/2021		31/12/2020	
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, droits similaires	1 628 099	1 222 155	405 944	567 032
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes immo.Incorpor.				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions	808 076		808 076	808 076
Installations techniques, matériel et outillage	188 611	143 369	45 242	43 103
Autres immobilisations corporelles	2 833 413	1 463 998	1 369 415	628 429
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	515 846		515 846	495 750
Autres immobilisations financières	38 650		38 650	37 821
<b>TOTAL I</b>	<b>6 012 695</b>	<b>2 829 522</b>	<b>3 183 173</b>	<b>2 580 211</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	20 773		20 773	18 781
<b>CRÉANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	118 507		118 507	48 134
Autres créances	4 529 968		4 529 968	2 196 295
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	19 659 826		19 659 826	16 109 301
Disponibilités District	4 121 665		4 121 665	-
Caisse	2 988		2 988	2 424
<b>COMPTE DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	297 313		297 313	341 629
<b>TOTAL II</b>	<b>28 751 040</b>	<b>-</b>	<b>28 751 040</b>	<b>18 716 564</b>
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
Ecarts arrondi actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	<b>34 763 735</b>	<b>2 829 522</b>	<b>31 934 213</b>	<b>21 296 774</b>

PASSIF EN €	31/12/2021		31/12/2020	
	Net	Net	Net	Net
<b>Fonds Associatifs</b>				
<b>Fonds Propres</b>				
Fonds Associatifs combinés	225 384		225 384	
Ecarts de réévaluation groupe				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Autres réserves				
<b>Réserve du groupe</b>				
Report à nouveau	14 843 256		7 901 599	
Report à nouveau district	4 121 665		-	
Résultat combiné (Excédent/Insuffisance)	1 912 192		6 941 658	
Subventions d'investissements	93 136		36 668	
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL I</b>	<b>21 195 633</b>		<b>15 105 308</b>	
<b>FONDS REPORTES ET DÉDIÉS</b>				
Fonds dédiés	527 776		527 776	
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
<b>TOTAL II</b>	<b>527 776</b>		<b>527 776</b>	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Provisions pour acquisition de titres				
Provisions pour risques et charges	2 784 527		1 300 788	
<b>TOTAL III</b>	<b>2 784 527</b>		<b>1 300 788</b>	
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Concours bancaires courants				
Emprunts en crédit bail				
Emprunts et dettes financières divers	297 921		316 080	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	438 569		392 410	
Dettes fiscales et sociales	436 856		556 805	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 684		2 904	
Autres dettes	1 604 451		925 877	
<b>COMPTE DE REGULARISATION</b>				
Produits constatés d'avance	4 640 796		2 168 825	
<b>TOTAL IV</b>	<b>7 426 277</b>		<b>4 362 902</b>	
Ecarts de conversion passif				
Ecarts arrondi passif				
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>31 934 213</b>		<b>21 296 774</b>	

COMPTES DE RÉSULTAT EN €	31/12/2021	31/12/2020
	Net	Net
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises et Affiliations	787 775	786 607
Production vendue de biens France		
Production vendue de services France	722 501	1 872 239
<b>TOTAL I</b>	<b>1 510 276</b>	<b>2 658 845</b>
Subventions d'exploitation	12 973 719	11 440 867
Reprises sur provisions, amortissements, transfert	340 000	93 501
Utilisation des fonds dédiés	-	190 545
Licences et Autres produits	12 957 508	12 976 286
Remise	-4 016 893	-1 248 823
Autres produits exploitation	-	-
<b>TOTAL II</b>	<b>22 254 334</b>	<b>23 452 376</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises ( dont revue matériels et med,trophées )	1 802 252	1 169 801
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock matières premières et approvisionnements		
Autres achats et charges externes	8 806 689	7 911 391
Impôts(locaux,foncier),taxes (s/sal),verst assimilés,(form prof, 1% logement)	536 226	502 397
Salaires et traitements	4 307 813	4 128 343
Charges sociales	2 089 997	2 077 225
Dotations aux amortissements immobilisations	428 012	203 756
Dotations aux provisions immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges	695 739	54 676
Reports en fonds dédiés	-	467 321
Autres charges	2 086 957	2 315 225
<b>TOTAL III</b>	<b>20 753 685</b>	<b>18 830 133</b>
<b>RÉSULTAT COURANT (I + II - III)</b>	<b>3 010 925</b>	<b>7 281 088</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		

COMPTES DE RÉSULTAT EN €	31/12/2021	31/12/2020
	Net	Net
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	47	64
Autres intérêts et produits assimilés	1 545	1 669
Reprises sur provisions, transferts charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Ecarts de conversion	-	166
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 591</b>	<b>1 899</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	-	-
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Ecarts de conversion		
<b>TOTAL V</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)</b>	<b>1 591</b>	<b>1 899</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>3 012 516</b>	<b>7 282 988</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 284	1 484
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	21 319	13 686
Reprises provisions, transferts charges		
<b>TOTAL VI</b>	<b>29 603</b>	<b>15 170</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	500	
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 427	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 128 000	356 500
<b>TOTAL VII</b>	<b>1 129 927</b>	<b>356 500</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)</b>	<b>-1 100 324</b>	<b>-341 330</b>
Participation des salariés		
Impôts dus sur les bénéfices		
<b>TOTAL VIII</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
<b>IX</b>		
- Engagements à réaliser sur les ressources affectées		
<b>X</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + IV + VI + IX)</b>	<b>23 795 804</b>	<b>26 128 291</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (III + V + VII + VIII + X)</b>	<b>21 883 612</b>	<b>19 186 633</b>
<b>RÉSULTAT DE L'ASSOCIATION</b>	<b>1 912 192</b>	<b>6 941 658</b>

## 9.2 > RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres de l'Assemblée Générale de l'UNSS,

### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ensemble de l'association Union Nationale du Sport Scolaire relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### FONDEMENT DE L'OPINION

#### Référenciel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

#### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 4 de l'annexe en son paragraphe 4.1 « Variation du périmètre pendant l'exercice », relatif à la demande de la Cour des Comptes, d'intégrer les districts dans le périmètre de l'association UNSS. Il a été intégré au bilan, la position bancaire des districts au 31 décembre 2021, à l'exception de quelques districts dont les comptes bancaires n'ont pu être recensés. Le compte de résultat ne prend pas en compte les excédents ou insuffisances individuels de l'exercice 2021 des districts.

### JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'ur-

gence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

### RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vincennes, le 23 mai 2022  
Le commissaire aux comptes  
**SEC3 représentée par :**  
**Jean-Philippe HOREN**

## 9.3 > RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine profession-

nelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Vincennes, le 23 mai 2022  
Le commissaire aux comptes  
**SEC3 représentée par :**  
**Jean-Philippe HOREN**

L'UNSS remercie vivement son partenaire officiel



Ainsi que les partenaires qui l'ont accompagnée dans le cadre de l'ISF Gymnasiade Normandie 2022





**Union Nationale  
du Sport Scolaire**

13, rue Saint-Lazare | 75009 Paris | 01 42 81 55 11

Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS  
Sur notre site internet [www.unss.org](http://www.unss.org)

Et sur nos réseaux sociaux

